MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 3

SCIENCES HUMAINES (P5-S3)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT
ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

heCh CHARLEMAGNE

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

CHARLEMAGNE Rivageois Liège

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette codiplomation avec l'ULiège a pour objectif de développer chez les futur·e·s enseignant·e·s les compétences indispensables pour enseigner la géographie, l'histoire et les sciences sociales et économiques de la 5e primaire à la 3e secondaire du Tronc Commun.

DESCRIPTION DU MÉTIER

Enseigner, c'est concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Dès lors, travailler en équipe, agir comme acteur·trice social·e et culturel·le, entretenir un rapport critique avec le savoir scientifique, mettre en œuvre la démarche scientifique, proposer un cadre de travail stimulant, vivre et exploiter les technologies numériques au service de l'apprentissage, adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité, font partie du quotidien des enseignant·e·s en sciences humaines.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement articulent théorie et pratique et permettent d'approfondir des notions liées aux trois disciplines : les grandes périodes historiques de nos ré-gions et du monde en histoire ; les sciences de la terre et du climat, les espaces ruraux, urbains et industriels, et les populations en géographie ; les fondements de la sociologie et des sciences politiques et économiques contemporaines.

Régulièrement, les futur·e·s ensei-gnant·e·s sont invité·e·s à travailler en interdisciplina-rité et à se rendre sur le terrain en observation pour construire leurs apprentissages, analyser, comprendre, développer leur sens critique, notamment à travers un voyage de section annuel se déroulant à l'étranger. Le monde environnant est l'objet-même des sciences hu-maines, dans tout son foisonnement et sa diversité.

Dès le Bac 1, les futur·e·s enseignant·e·s participent éga-lement toutes les semaines à des ateliers de formation professionnelle qui leur permettent de développer les compétences pédagogiques et méthodologiques né-cessaires pour préparer et réaliser leurs stages et les préparer au métier. Ces ateliers permettent aux étudiant·e·s en formation de vivre des mises en situation et de découvrir des contextes d'apprentissage variés, ou encore d'échanger avec des acteur·rice·s de terrain.

Les enseignants de la section Sciences humaines misent sur des pratiques pédagogiques innovantes, en donnant une place centrale à l'utilisation des outils numériques (les géoportails numériques, la 3D, les tablettes numériques ou les jeux vidéo).

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 3 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation … La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur·e·s enseignant·e·s de développer des compétences de chercheur·euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant·e·s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant·e·s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXIe siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;

- une organisation de la formation des enseignant·e·s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maitrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maitrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant·e·s auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur·e·s élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
AFPSt		Didactique en pratique		PLSH3101	Q1+Q2
	12	Stages d'observation-sensibilisation (1 semaine - Q1) et d'observation participante (1 semaine - Q2)	36	PLSH3101-a	
		Ateliers de formation professionnelle	72	PLSH3101-b	
		Pédagogie générale	20	PLSH3101-c	
		Techniques de communication orale	12	PLSH3101-d	
ML-1	5	Pratiques de la langue française 1	50	PLSH3102	Q1+Q2
Equi *(ULiège)*		Équité (*unité d'enseignement portée par l'Université de Liège*)		PLSH3103	Q1
	5	Philosophie de l'éducation, sociologie de l'éducation et introduction à l'équité des systèmes scolaires	30		
Iden		Identité enseignante		PLSH3104	Q1
	3	L'enseignant, acteur culturel	10	PLSH3104-a	
		L'enseignant, acteur social	10	PLSH3104-b	
		L'enseignant, acteur du système éducatif	10	PLSH3104-c	
PDev	2	Psychologie du développement	20	PLSH3105	Q1
FES-1a	5	Formation économique et sociale et didactique : transmissions et interactions comme fondement sociétal	50	PLSH3106	Q1
FGeo-1a	5	Formation géographique et didactique : occupations du sol en référence aux éléments de l'hydrographie, du relief et du climat à différentes échelles (régionale, continentale et mondiale)	50	PLSH3107	Q1
FHis-1a	5	Formation historique et didactique : le peuplement de la Terre par Homo sapiens et les religions de l'Antiquité	50	PLSH3108	Q1
PApp	2	Psychologie des apprentissages	20	PLSH3109	Q2
Tpe-1	1	Compétences numériques fondamentales pour les enseignants	12	PLSH3110	Q2
FES-1b	5	Formation économique et sociale et didactique : modes de consommation et de production dans un monde en mutation	50	PLSH3111	Q2
FGeo-1b	5	Formation géographique et didactique : activités humaines et leurs impacts environnementaux à l'échelle du monde	50	PLSH3112	Q2
FHis-1b	5	Formation historique et didactique : de la démocratie athénienne à la christianisation de l'Europe	50	PLSH3113	Q2

Bac 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
AFP-2	7	Ateliers de formation professionnelle	84	PLSH3201	Q1+Q2
St-2 [prérequis St-3a & St-3b]	8	Stages d'enseignement (2 x 2 semaines)	96	PLSH3202	Q1+Q2
ML-2	2	Pratiques de la langue française 2	20	PLSH3203	Q1+Q2
FES-2	7	Formation économique et sociale et didactique : espace physique et numérique comme support de nouvelles activités sociales et économiques	70	PLSH3204	Q1+Q2
FGeo-2	7	Formation géographique et didactique : évolution des occupations/utilisations du sol en lien avec l'urbanisation, la déforestation et les mutations du secteur agricole	70	PLSH3205	Q1+Q2
FHis-2	7	Formation historique et didactique : société médiévale européenne, civilisation arabo-musulmane, explorations européennes des Temps modernes et réforme protestante	70	PLSH3206	Q1+Q2
SysEdu *(ULiège)*	Système éducatif (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLSH3207	Q1
	5	Politiques de l'éducation (organisation et fonctionnement du système éducatif, regards critiques sur l'institution scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles) et formation à la neutralité	30		
Methodo-2	2	Méthodologie de l'enseignement	20	PLSH3208	Q1
EApp	2	Évaluation des apprentissages	20	PLSH3209	Q1
GGTC	2	Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	20	PLSH3210	Q1
DEM	Dimensions éthiques du métier			PLSH3215	Q2
	2	Déontologie	10	PLSH3215-a	
		Stage socioéducatif	15	PLSH3215-b	
DCM	Dimensions critiques du métier			PLSH3216	Q2
	3	Éducation critique des élèves aux médias	10	PLSH3216-a	
		Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques	20	PLSH3216-b	
CognApp *(ULiège)*	Cognition en contexte d'apprentissage (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLSH3212	Q2
	3	Processus cognitifs en contexte d'apprentissage, en ce compris difficultés et troubles	18		
DidaDis *(ULiège)*	Didactique disciplinaire (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLSH3213	Q2
	2	Didactique appliquée de la Formation économique et sociale	12		
Tpe-2	1	Technopédagogie	12	PLSH3214	Q2

Bac 3

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
PDAT		**Pratiques de différenciation et accompagnement aux troubles de l'apprentissage**		PLSH3301	Q1+Q2
	4	Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage	20	PLSH3301-a	
		Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie	20	PLSH3301-b	
FES-3	5	Formation économique et sociale et didactique : mutation, réforme et révolution ; quel modèle de changement pour les sociétés contemporaines ?	50	PLSH3302	Q1+Q2
FGeo-3	6	Formation géographique et didactique : mutations des espaces clés de la mondialisation et impacts de la mondialisation sur l'environnement à travers la mobilité des biens et des personnes	60	PLSH3303	Q1+Q2
FHis-3	5	Formation historique et didactique : la société d'ordres et sa contestation, révolution industrielle et expansion coloniale, occupation allemande lors de la seconde guerre mondiale et mouvements résistants	50	PLSH3304	Q1+Q2
St-3a		**Stage et didactiques dans l'enseignement primaire**		PLSH3305	Q1
	10	Ateliers de formation professionnelle	24	PLSH3305-a	
		Stage dans l'enseignement primaire (3 semaines)	60	PLSH3305-b	
		Didactique de la Formation économique et sociale en primaire	12	PLSH3305-c	
		Didactique de la Formation géographique en primaire	12	PLSH3305-d	
		Didactique de la Formation historique en primaire	12	PLSH3305-e	
GHA-a *(ULiège)*		**Gestion de l'hétérogénéité** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLSH3306	Q1
	6	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en Formation historique	36		
Methodo-3	2	Méthodologie de l'enseignement	20	PLSH3307	Q1
St-3b		**Stages de pratiques de différenciation**		PLSH3308	Q2
	12	Ateliers de formation professionnelle	24	PLSH3308-a	
		Stage dans l'enseignement secondaire (5 semaines)	84	PLSH3308-b	
		Didactique (inter)disciplinaire en lien avec la différenciation et l'orthopédagogie	24	PLSH3308-c	
		L'enseignant, acteur collaboratif	12	PLSH3308-d	
RechEdu *(ULiège)*		**Recherche en éducation** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLSH3309	Q2
	5	Lecture critique de recherches et analyse de données, stratégies de compréhension de textes scientifiques, formation à la méthodologie et aux outils de la recherche en éducation et en didactique	30		
GHA-b *(ULiège)*		**Gestion de l'hétérogénéité** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLSH3310	Q2
	4	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle disciplinaires en Formation historique	24		
Tpe-3	1	Technopédagogie	12	PLSH3311	Q2

Master

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
Memoire (*HECh & ULiège*)		Mémoire et dimensions préparatoires		PLSH3401	Q1+Q2
	16	Mémoire et son suivi individuel		PLSH3401-a	
		Méthodologie et communication scientifique (*activité d'apprentissage portée par l'ULiège*)	30	PLSH3401-b	
ProjProf	1	Projet professionnel et amorce d'une démarche de formation continuée	12	PLSH3402	Q1+Q2
DAP-U (*ULiège*)		Différenciation et Accompagnement personnalisé (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLSH3403	Q1
	7	Axe pédagogique	18	PLSH3403-a	
		Axe disciplinaire et didactique : géographie	24	PLSH3403-b	
FES-U (*ULiège*)		Formation économique et sociale et didactique (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLSH3405	Q1
	4	Épistémologie des sciences économiques et sociales	24		
FGeo-U (*ULiège*)		Formation géographique et didactique (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLSH3406	Q1
	2	Didactique de la géographie : utilisation des technologies géospatiales	12		
FES-M	3	Science politique : grands systèmes politiques à l'épreuve des défis que pose le numérique	30	PLSH3407	Q1
FGeo-M	2	Géographie et didactique : espaces affectés par certains aléas naturels	20	PLSH3408	Q1
FHis-M	3	Histoire et didactique : la Belgique de 1940 à nos jours	30	PLSH3409	Q1
Inter-U (*ULiège*)		Interdisciplinarité et didactique de l'interdisciplinarité (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLSH3410	Q2
	2	Croisements didactiques : Histoire et Géographie	12		
Stage-M (*HECh & ULiège*)	20	Stage(s) long(s) et séminaires d'analyse des pratiques (notamment en géographie, en pédagogie) (*unité d'enseignement conjointement portée par l'ULiège et la Haute École Charlemagne*)	240	PLSH3411	Q2

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Didactique en pratique**	
Alias : AFPSt	Crédit(s) : 12 ECTS	Acronyme info : PLSH3101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 140 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Stages d'observation-sensibilisation (1 semaine - Q1) et d'observation participante (1 semaine - Q2)
- Activité 2 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 3 : Pédagogie générale
- Activité 4 : Techniques de communication orale

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Adopter un comportement responsable et respectueux en adéquation avec les règles de déontologie régissant les métiers d'étudiant et d'enseignant.
- Assurer une communication orale de qualité.
- Interagir et communiquer de manière adéquate avec les collègues, la direction et les élèves.
- Définir et repérer tous les aspects du métier d'enseignant.
- Faire la preuve de la maitrise des savoirs et savoir-faire p dagogiques travaill s au cours de p dagogie g n rale.
- Faire la preuve de la maitrise des savoirs et savoir-faire disciplinaires.
- Mobiliser les savoirs et savoir-faire pédagogiques et disciplinaires pour :
    - Mener une observation et une analyse critique des situations d'enseignement en formation historique, géographique, économique et sociale et de leur impact sur les élèves dans une perspective d'efficacité et d' quit sur base d'un apport théorique et à l'aide d'outils d'observation spécifiques.
    - Rédiger une préparation écrite complète d'une activité d'apprentissage dans chacune des disciplines d'enseignement qui respecte les prescrits légaux.
    - Interpréter, analyser, donner du sens, proposer des alternatives à différentes situations d'enseignement/apprentissage.
    - Animer une activité d'apprentissage dans chacune des disciplines d'enseignement.
    - Démontrer sa réflexivité sur les pratiques pédagogiques observées, vécues et exercées.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Définition de concepts pédagogiques fondamentaux
- La préparation d'une activité d'apprentissage, anticiper et fixer des objectifs d'apprentissage et opérationnels
- Les premiers moments avec la classe, entrer en interaction avec un groupe classe
- La gestion de classe et la gestion des apprentissages, les gestes professionnels de l'enseignant
- La motivation scolaire, comprendre la dynamique motivationnelle
- Les étapes d'une séquence d'apprentissage
- Les différentes méthodes d'enseignement-apprentissage
- Définir et repérer tous les aspects du métier d'enseignant (CPMS, direction, Cellule EVRAS, Cellule Harcèlement, éducateurs, personnel techniques, etc.).
- Observer, dans l'enseignement du tronc commun, des situations d'enseignement en formation historique, géographique, économique et sociale, dans l'enseignement primaire et secondaire, afin de mettre en évidence les gestes professionnels porteurs d'apprentissage et les illustrer par des exemples concrets.
- Préparer et enseigner des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines, en groupe ou individuellement au sein de la classe et en dehors de celle-ci (activités avec le public cible, activités extra-muros, voyage pluridisciplinaire...).
- Analyser de manière explicite les situations d'enseignement/d'apprentissage observées, vécues et mises en œuvre lors des AFP et des stages.

- Assurer une communication orale intelligible (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFPSt	0	0	0	70 %	0	30 %	Report	0	30 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation intégrée sera basée sur l'ensemble des travaux de l'année comprenant :
(1) Toutes les préparations et travaux réalisés en AFP
(2) Pour chaque stage un retour réflexif.
(3) Deux rapports de stage.
(4) Un examen oral pour l'A.A. de Pédagogie générale au mois de juin
(5) Une défense orale d'une leçon donnée en stage et de l'évolution de la réflexivité face au métier, devant à un jury de professeurs.

Le travail annuel (AFP – Stages) est non améliorable.
La partie réflexive ainsi que les notions théoriques de pédagogie évaluées lors de l'oral pourront être améliorées pour la seconde session en cas d'échec. Lors de la seconde session, dans le cas où le manquement porte sur la réflexivité par rapport à des améliorations de la séquence de stage défendue, il se peut qu'un complément écrit soit demandé. Dès lors, une défense orale ne sera pas automatiquement organisée et si elle est organisée, le jury ne sera composé que des membres absolument nécessaires.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Didactique en pratique	
Alias : AFPSt	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 36 h	**A.A.** : Stages d'observation-sensibilisation et d'observation participante	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Sur la base des apports théoriques (Pédagogie générale) et des expériences pratiques (Ateliers de formation professionnelle),

--> au Q1, le stage d'observation (1 semaine) aura pour objectifs :
- de définir et repérer tous les aspects du métier d'enseignant (CPMS, direction, Cellule EVRAS, Cellule Harcèlement, éducateurs, personnels techniques, etc.).
- d'observer, dans l'enseignement du tronc commun, des situations d'enseignement en formation historique, géographique, économique et sociale, dans l'enseignement primaire et secondaire, afin de mettre en évidence les gestes professionnels porteurs d'apprentissage et les illustrer par des exemples concrets.

--> au Q2, le stage d'observation participante (1 semaine) aura pour objectifs :
- d'observer et analyser les aspects didactiques de la pratique d'enseignement.
- de concevoir et mettre en pratique une activité pédagogique circonscrite dans les différentes disciplines d'enseignement.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Mobiliser les différents concepts pédagogiques pour interpréter, analyser, donner du sens, proposer des alternatives à différentes situations d'enseignement/apprentissage.
- Observer et analyser des situations d'enseignement en formation historique, géographique, économique et sociale.
- Rédiger une analyse de pratiques pédagogiques (d'un tiers ou personnelle) sur base d'un apport théorique et à l'aide d'outils d'observation spécifiques.
- Rédiger une préparation écrite complète d'une activité d'apprentissage dans chacune des disciplines d'enseignement.
- Animer une activité d'apprentissage dans chacune des disciplines d'enseignement.
- Respecter les prescrites légaux lors de la conception de ses préparations écrites
- Assurer une communication orale de qualité.
- Constituer un portfolio qui démontre ses compétences et sa réflexivité sur les pratiques pédagogiques observées, vécues et exercées.
- Adopter un comportement responsable et respectueux en adéquation avec les règles de déontologie régissant les métiers d'étudiant et d'enseignant.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : **Voir ci-dessous dans l'encart "Sources bibliographiques"**

Sources bibliographiques principales

Supports didactiques obligatoires
- Padlet https://padlet.com/fevrycaro/identit-de-l-enseignant-81a380cy36mdbfe8 - Prescrits légaux
- Guide de stage
- Convention de stage

Sources bibliographiques principales

- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun), FWB.
- Les programmes de cours du 1e degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé par la FWB de géographie et d'histoire.
- Les programmes du second degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé par la FWB en géographie, histoire et sciences sociales.
- Févry, C. (2023). Pédagogie générale. HECh. Liège.
- Annexe au règlement général des études et des jurys : Convention de stage, Haute Ecole Charlemagne.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
● Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
● Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les consignes détaillées des rapports de stage sont consignées dans un guide de stage.
Toutes les pratiques observées et mises en œuvre sont à analyser grâce à des liens explicites avec le cours de pédagogie.
Toutes les productions demandées intégreront un portfolio individuel.
Une des leçons prestées en stage sera défendue lors de l'examen oral devant un jury de professeurs.
Le stage est conditionné par la présence aux autres A.A. de l'U.E., par le respect de la convention de stage et par le respect des consignes présentes dans le guide de stage.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Didactique en pratique	
Alias : AFPSt	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 72 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors des Ateliers de formation professionnelle, les étudiant·e·s sont amené·e·s à observer, à analyser, à préparer et à enseigner des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines, en groupe ou individuellement. Ces activités, encadrées par les professeurs de discipline, le pédagogue et le maitre de formation professionnelle, se déroulent tant au sein de la classe qu'en dehors de celle-ci (activités avec le public cible, activités extra-muros, voyage pluridisciplinaire...).

Les AFP s'organisent suivant différents modules alliant pédagogie et savoirs disciplinaires (Histoire – Géographie – Sciences sociales).

Un voyage pédagogique de section sera organisé. Il vise avant tout une ouverture vers l'extérieur, la découverte de divers écosystèmes ainsi qu'une analyse et une exploitation de l'intérêt scientifique d'un milieu. Les étudiants seront en outre sensibilisés aux différents aspects de l'organisation d'activités extra-muros, la méthodologie et l'animation d'un groupe sur le terrain. Les activités proposées sont variées et s'inscrivent dans un contexte pluri voire interdisciplinaire. Par ailleurs, un voyage pédagogique a d'importantes implications au niveau relationnel et personnel, il permet l'apprentissage de la vie en groupe, de la tolérance, de l'ouverture aux autres, …

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Planification

Rédiger une préparation écrite complète d'activités d'apprentissage personnelles dans chacune des disciplines d'enseignement qui décrivent :
- Les comportements et stratégies cognitives proposés par l'enseignant
- Les prescrits légaux
- Les objectifs d'apprentissage visés chez les élèves
- L'organisation des étapes de la séquence d'apprentissage
- Le contenu matière adapté (maîtrise de la matière et documents proposés aux élèves)
- La guidance écrite et orale précise
- La maitrise de la langue écrite

Mise en œuvre

- Animer une activité d'apprentissage dans chacune des disciplines d'enseignement
- Assurer une communication orale de qualité
- Adopter un comportement responsable et respectueux en adéquation avec les règles de déontologie régissant les métiers d'étudiant et d'enseignant.

Réflexivité

- Constituer un portfolio qui démontre ses compétences et sa réflexivité sur les pratiques pédagogiques observées, vécues et exercées.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : **Voir ci-dessous dans l'encart "Sources bibliographiques"**

Sources bibliographiques principales

Supports didactiques obligatoires
- Padlet https://padlet.com/fevrycaro/identit-de-l-enseignant-81a380cy36mdbfe8
- Prescrits légaux

Sources bibliographiques principales
- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun), FWB.
- Les programmes de cours du 1e degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé par la FWB de géographie et d'histoire.
- Les programmes du second degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé histoire et sciences sociales.
- Févry, C. (2023). Pédagogie générale. HECh. Liège.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
● Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Toutes les productions réalisées en AFP sont intégrées à un portfolio :
- Les travaux, les préparations complètes
- Une analyse réflexive de chaque travail en faisant des liens explicites avec le cours de pédagogie et proposant des pistes d'amélioration

Les AFP ont une visée formative et permettent de se préparer au stage participatif. Les évaluations formatives seront donc des indicateurs et permettront de fournir des pistes d'amélioration.

La présence est requise chaque atelier selon les horaires en vigueur.
Les absences doivent être couvertes par un justificatif légal mais ne dispensent pas de l'ensemble des travaux à réaliser.
L'absence injustifiée peut entrainer un refus de participation au stage et une note négative à l'U.E.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Didactique en pratique	
Alias : AFPSt	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours de Pédagogie générale s'adresse des étudiants qui amorcent une formation d'enseignants et qui ont, des concepts pédagogiques, une représentation issue de leur expérience d'élèves du secondaire.

Ce cours aborde ces concepts en les insérant dans différentes questions qui font sens pour tout enseignant, en vue notamment de la préparation de séquences de leçons et de la conduite d'une classe, savoir :
- Définition de concepts pédagogiques fondamentaux
- La préparation d'une activité d'apprentissage, anticiper et fixer des objectifs d'apprentissage et opérationnels
- Les premiers moments avec la classe, entrer en interaction avec un groupe classe
- La gestion de classe et la gestion des apprentissages, les gestes professionnels de l'enseignant
- La motivation scolaire, comprendre la dynamique motivationnelle
- Les étapes d'une séquence d'apprentissage
- Les différentes méthodes d'enseignement-apprentissage

Le cours est essentiellement théorique mais certaines séances sont consacrées à la création de liens explicites avec la pratique mise en œuvre dans les AFP et les stages.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable :
- d'utiliser les différents concepts pédagogiques pour interpréter, analyser, donner du sens, proposer des alternatives à différentes situations d'enseignement/apprentissage.
- de concevoir des activités d'enseignement/apprentissage qui prennent en compte les directives des prescrits en vigueur (programmes, référentiels et décrets), les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- de faire la preuve de la maitrise de la compréhension, de la connaissance et de l'application des savoirs visés pour chaque chapitre.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : **Voir ci-dessous dans l'encart « Sources bibliographiques »**

Sources bibliographiques principales

Supports didactiques obligatoires :
- Padlet https://padlet.com/fevrycaro/identit-de-l-enseignant-81a380cy36mdbfe8 - Prescrits légaux
- Guide de stage
- Convention de stage

Sources bibliographiques principales :
- Bocquillon, M., Derobertmasure, A. & Demeuse, M. (2019). Guide pour gérer des situations d'enseignement-apprentissage. UMons.
- Chevallard, Y. (1985). La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné. Grenoble, France : La Pensée sauvage. - Gauthier, C., Castonguay, M., &, Bissonnnette, S. (2017). L'enseignement explicite des comportements : Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Chenelière Education.
- Leclercq, D. & Poumay, M. (2008). Le Modèle des Evénements d'Apprentissage – Enseignement. LabSET – IFRES – Université de Liège.
- Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs, Cheneli re Education.
- Papillon, X. (2003) Gérer la classe, une compétence développer, Chronique sociale - Pédagogie/formation
- Raynal, F., & Rieunier, A. (1997). P dagogie : dictionnaire des concepts cl s. Paris : E.S.F.

- Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre pour choisir nos pratiques. Bruxelles : De Boeck. -Viau,R.(1994).La motivation en contexte scolaire, Ed. De Boeck Université.

Les prescrits légaux régissant la profession enseignante (décrets, circulaires, référentiels, programmes, etc.).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le cours de Pédagogie générale sera utilisé pour construire et analyser de manière explicite les situations d'enseignement/d'apprentissage observées, vécues et mises en œuvre lors des AFP et des stages.

La présence est requise chaque cours.
Les absences doivent être couvertes par un justificatif légal mais ne dispensent pas de l'ensemble des travaux à réaliser.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : Didactique en pratique	
Alias : AFPSt	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Techniques de communication orale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'activité d'apprentissage de Techniques de communication orale sera mise au service des diverses expériences pratiques lors des Ateliers de formation professionnelle et des Stages.

Le cours s'ouvrira par un débat sur l'importance et la fonction de l'oral dans la société et plus spécifiquement dans l'enseignement.

Différents exercices de prise de parole (individuels ou en groupes) permettront aux étudiantes et étudiants :
- d'améliorer leur expression orale et/ou de remédier à de potentielles lacunes ;
- de questionner leur façon de s'exprimer dans une situation donnée ;
- de prendre conscience de l'importance du langage non verbal dans une situation de communication ;
- d'exercer leur créativité ;
- de prendre confiance en eux lors d'interventions orales.

Des techniques de communication verbale et non verbale destinées à la prise de parole face à un groupe-classe en situation d'apprentissage viendront compléter ces exercices. Elles aideront les étudiant(e)s à préparer leurs interactions verbales en AFP ou en stage et à y porter un regard réflexif.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Assurer une communication orale intelligible (compréhensibilité), adéquate (en fonction du contexte et des interlocuteurs) et précise (langage scientifique et registre soutenu), correspondant aux exigences du milieu professionnel ;
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ;
- Maitriser les outils permettant d'assurer une communication (orale et écrite) efficace en public ;
- Favoriser la communication, y compris dans les relations interpersonnelles.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Les sources utilisées pour la création du cours seront explicitement fournies aux étudiants et citées dans les notes de cours (en fonction des thématiques abordées).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence est requise à chaque atelier selon les horaires en vigueur.

Les absences doivent être couvertes par un justificatif légal ; elles ne dispensent pas de l'ensemble des travaux à réaliser.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : Pratiques de la langue française 1	
Alias : ML-1	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3102	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Maud Beets (maud.beets@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maitrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.
Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir
• comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
• saisir des significations implicites ;
• s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
• utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
• s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
• manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maitrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maitrise de ces compétences se traduit par la capacité à
• comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
• exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
• mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
• apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

<u>Contenu de l'activité</u>

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.
Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :
• Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littératie de l'enseignement supérieur.
• Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.
Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.
C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.
Des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en ce qui concerne la maitrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- ● E-Learning
- ● Documents de travail
- ● Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- ● Ouvrage de référence
- ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Activités en laboratoire
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Résolutions de problèmes
- ● Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Travaux en autonomie
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ● Classe inversée
- ○ Projet sur le terrain
- ● Séminaires, excursions, visites
- ○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	…	20 %	…	…	80 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les modalités des évaluations du Q1 et du Q2 seront précisées par chaque titulaire de cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maitrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maitrise de la langue.
La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maitrise de la langue.
Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be .

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : Équité	
Alias : Equi	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3103	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
  - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
  - ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
  - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
  - ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
  - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
  - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
  - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- ○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- ○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- ○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Équité » comprend trois dimensions qui sont intégrées :
>> Philosophie de l'éducation
>> Sociologie de l'éducation
>> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Ce cours imbriqué propose un tableau général des inégalités constatées entre les catégories sociales. Il en examine certaines causes possibles, tant innées que sociales. Il propose une réflexion sur les inégalités qui émergent au sein de la relation élève-enseignant, ainsi que sur la manière dont ces inégalités se traduisent dans l'évaluation. Il présente enfin une étude de cas sur la mise en place d'un dispositif visant à diminuer les inégalités éducatives dans une école et les réactions de parents et du corps enseignant qui peuvent en découler.

Ces différentes thématiques sont examinées à travers quatre conceptions fréquentes de l'équité : égalité de traitement, égalité des chances, égalité des acquis et inclusion.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième : Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Un support de cours sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0001-1.html
L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Les étudiants seront invités à remplir régulièrement un cahier réflexif.

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0001-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLSH3104	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Virginie Oger (virginie.oger@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : L'enseignant, acteur culturel
- Activité 2 : L'enseignant, acteur social
- Activité 3 : L'enseignant, acteur du système éducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Cette UE au Q1 du B1 offre un cadre théorique pour observer et analyser les pratiques scolaires sur les plans institutionnel, politique, socio-économique el. Ce travail permet de découvrir les différents aspects du métier d'enseignant et constitue une amorce de la construction de l'identité professionnelle.

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable:
- De démontrer la capacité à identifier les différents concepts abordés dans les différents cours de l'UE
- D'utiliser et mettre en relation ces concepts pour analyser des situations de terrain observées ou rapportées.
- Constituer un portfolio qui démontre une réflexion (en lien avec différents concepts abordés dans les différents cours de l'UE) quant à sa construction identitaire enseignante naissante

Les acquis évalués :
1. L'identification des différents concepts abordés dans les différents cours de l'UE
2. L'utilisation ces concepts et repères pour analyser des situations de terrain observées ou rapportées
3. Le contenu du portfolio comprenant les écrits réflexifs démontrant l'émergence d'une identité professionnelle

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le cadre du cours enseignant acteur institutionnel (12h), les cours porteront notamment sur l'organisation du système scolaire en FWB, sur la mise en place du Pacte pour un enseignement d'excellence et des changements induits ainsi que les implications pédagogiques de quelques textes légaux. Ils seront aussi sensibilisés aux rôles et missions des enseignants et des différents acteurs de la communauté éducative. Le cours englobe le cadre légal du métier.

Dans le cadre du cours enseignant acteur culturel (12h), les contenus porteront notamment sur : 1. Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel', 'acteur culturel' en lien avec le PECA ; 2. S'ouvrir à soi, aux autres et au monde sur le plan culturel ; 3. S'éveiller à la culture et aux arts ; vivre des expériences culturelles et artistiques de manière individuelle et collective

Dans le cadre du cours enseignant acteur social, les contenus porteront notamment sur : 1. Comprendre le rôle d'enseignant comme acteur social et politique ; 2. S'éveiller à la citoyenneté en démocratie et à ses pratiques ; 3. S'éveiller aux enjeux de la laïcité et du pluralisme

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Iden	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation intégrée sera basée sur un portfolio comprenant :
• L'analyse de situation de terrain observées ou rapportées à la lumière des différents concepts abordés dans les trois cours de l'UE
• Une analyse réflexive portant sur la construction identitaire enseignante naissante.

Ce portfolio sera défendu à l'oral face à un jury composé, dans la mesure du possible, des trois professeurs de l'U.E.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	A.A. : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe essentiel de l'identité enseignante, la fonction d'acteur culturel est désormais inscrite dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) et représente le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'excellence.
"Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle."

Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer. Ces dernières seront également celles de l'AA "acteur culturel".

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir le vocabulaire en lien avec le cadre institutionnel autour de la culture ;
- Prise de conscience par l'étudiant de son univers culturel, de l'univers culturel de l'autre ;
- Vivre une médiation culturelle ;
- Découvrir différents collaborateurs de terrains et de comprendre la médiation culturelle.
- Observer les pratiques culturelles de l'école ; la place de l'éducation sensible au sein de l'établissement ;
- Confronter ses observations avec des textes légaux (PECA, décret mission, référentiel ECA, etc.) ;
- Initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation : le droit à la culture pour tous, enjeux éthique, démocratique et citoyen.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Kerlan A., Langar S., (2015) Cet art qui éduque, éd. Fabert.
- Lauret J.-M. (2014) L'art fait-il grandir les enfants ?, Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle , Editions de l'attribut
- Référentiel et circulaire PECA
- Porffolio de documents transmis au cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence est requise à chaque cours de l'U.E.
Les absences doivent être justifiées et ne dispensent pas de l'ensemble des travaux à réaliser.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	A.A. : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions « sociales » de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les décrets s'enracinent dans les principes de l'Etat belge : un Etat de droit démocratique et pluraliste.
Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique.

Avec l'apport des sciences et de la philosophie sociales et politiques, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement.

Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre. Le stage sera l'occasion de faire une observation de terrain qui viendra compléter et affiner les constats travaillés dans le cours.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'Etat belge comme Etat fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'expliciter les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets (Missions, Neutralité, EPC-CPC, Code, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc. Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.

Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :

- Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement : les pratiques et postures discriminantes (focus sur 3 discriminations majeures : celles de classes sociales, de genres et de races) et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école ;

- Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

1) Cadre juridico-politique :
- Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) : Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).
- Belgique. Constitution belge (1831) ; Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (10/05/2007).
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

2) Analyse des pratiques sociales et politiques :
- Articles de presse scientifique et généraliste
- Ressources associatives (CGé, Fondation Roi Baudouin, Aide et Action, etc.) et institutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF, FWB, Annoncer la couleur, etc.)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
● Ateliers, travaux de groupes
● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence est requise à chaque cours de l'U.E.
Les absences doivent être justifiées et ne dispensent pas de l'ensemble des travaux à réaliser.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 1**	U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	A.A. : L'enseignant, acteur du système éducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Dans le cadre du cours enseignant acteur institutionnel qui englobe le cadre légal du métier (12h), les sujets abordés seront :
- l'organisation du système scolaire en FWB (la structuration des différents niveaux, les réseaux d'enseignement, les objectifs généraux de l'enseignement obligatoire, les sections, la notion de PO, etc.) ;
- la mise en place du Pacte pour un enseignement d'excellence et les changements induits ;
- les rôles et missions des enseignants et des différents acteurs de la communauté éducative ;
- les cinq composantes du métier d'enseignant ;
- les prescrits légaux régissant le métier d'enseignant (décrets, circulaires, référentiels, programmes) et leurs implications pédagogiques (tels que le décret Missions remplacé par le Code et le décret inscription) et l'implémentation du Pacte pour un enseignement d'Excellence, le redoublement scolaire et les inégalités que produit l'école aujourd'hui qui justifient les réformes) ;
- les 4 axes de formation du praticien réflexif.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable:
- De démontrer la maîtrise des différents concepts et repères d'analyse.
- D'utiliser ces concepts et repères pour analyser des situations de terrain observées ou rapportées.
- Constituer un portfolio qui démontre une réflexion (basée sur des textes de référence) quant à sa construction identitaire enseignante naissante

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Les livres 1e et 2e du Code de l'Enseignement fondamental et secondaire (septembre 2020)
Le Pacte de l'Excellence
La présentation générale des référentiels du TC
Les nouveaux référentiels du tronc commun
Le site enseignement.be => les cinq axes stratégiques du PEE
Décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateur (les 5 composantes du métier).
Le référentiel de compétences de l'enseignant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence est requise à chaque cours de l'U.E.
Les absences doivent être justifiées et ne dispensent pas de l'ensemble des travaux à réaliser.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : Psychologie du développement	
Alias : PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3105	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Segond (valerie.segond@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable de :
- Maîtriser le vocabulaire et les concepts théoriques généraux en psychologie du développement de l'enfant de 0 à 16 ans
- Comprendre les mécanismes physiologiques et psychologiques de l'apprentissage de 0 à 16 ans.
- Déduire les éléments pertinents propres à l'élaboration d'outils didactiques adaptés aux enfants en fonction de leur développement.

Contenu de l'activité

- La différence entre les mécanismes conscients et inconscients de l'intelligence humaine.
- La physiologie générale du cerveau humain.
- L'histoire de la psychologie de l'enfant (aspects généraux).
- Le développement de l'enfant sur le plan cognitif, social et physique de 0 à 16 ans selon Piaget et quelques approches psychanalytiques de la construction de l'identité de l'adolescent.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline :
- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ● E-Learning ● Documents de travail O Portefeuille de lectures
● Dias de projection O Ouvrage de référence ● Autres : PIX

Sources bibliographiques principales

L. BAYERS, « Cours de psychologie du développement 1 ère année », 2010-2012. Helen BEE, Denise BOYD, Les âges de la vie, éd. ERPI, 3 ème édition 2004. OSTERRIETH P. « Faire des adultes », éd. Pierre Mardaga, 18ème édition 1988. GAONAC'H et GOLDER C., « Profession enseignant. Manuel de la psychologie pour l'enseignant, éd. Hachette Education 1995. MONTENGERO J., « Piaget ou l'intelligence en marche », éd. Mardaga, Bruxelles 2018. PIAGET J., « La naissance de l'intelligence chez l'enfant », Lausanne ; Paris : éds. Delachaux et Niestlé, 1998 PIAGET J., « Le jugement moral chez l'enfant », Paris : PUF Presses universitaires de France, 2005, cop. 1932 Sitographie https://cdc.qc.ca/pdf/033201-belleau-neuropedagogie-cerveau-intelligences-apprentissage2015.pdf Youtube http://www.notrehistoire.ch/video/view/598/ http:// monde.ccdmd.qc.ca

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra O Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes O Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes O Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée O Projet sur le terrain O Séminaires, excursions, visites
● Autre : Campagne PIX

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : **Formation économique et sociale et didactique de la discipline** : transmissions et interactions comme fondement sociétal	
Alias : FES-1a	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3106	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Taillard (francois.taillard@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Isoler les spécificités de l'analyse sociologique dans l'explication/compréhension des faits sociaux.
- Avoir recours aux outils conceptuels et statistiques abordés aux cours lors de l'analyse des faits sociaux.
- Donner du sens aux phénomènes sociaux observés.

Ces trois objectifs visent une finalité plus générale qui consiste à construire un raisonnement scientifique afin de dépasser une connaissance spontanée de la réalité sociale.

Les acquis d'apprentissage visés sont :

• D'être capable de mettre en œuvre la démarche d'investigation propre aux sciences sociales.
• De comprendre et d'expliquer comment une société se forme, se reproduit et l'impact de celle-ci sur nos comportements individuels et notre identité.
• De comprendre et d'expliquer, en quoi la famille peut être considérée comme une des courroies de transmission principales des normes et valeurs constitutives des sociétés humaines.
• De comprendre et d'expliquer en quoi la communication est centrale dans la transmission nécessaire à la constitution de tous ensembles sociaux.

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'élève sera évalué sur :

· Sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
· Sa capacité à traiter, analyser et restituer les informations étudiées au cours
· Sa capacité à concevoir une tâche didactique qui permet d'étudier un savoir des sciences économiques et sociales et d'entraîner un savoir-faire ciblé.

<u>Contenu de l'activité</u>

Comment fait-on "société" ? Comment les ensembles humains font-ils pour intégrer leurs membres et comment ces ensembles se conservent-ils dans le temps ? Pour qu'une société puisse exister, il faut qu'elle suscite des espaces sociaux communs, il faut qu'elle conditionne et normalise. Quelles influences a-t-elle sur chacun d'entre nous ? Quelles implications ce processus induit-il dans nos rapports sociaux quotidiens ? Dans quelle mesure celui-ci influence-t-il notre personnalité et notre manière de percevoir l'environnement social ?
Après avoir pris consciences de ces contraintes normatives, il est essentiel de pouvoir les critiquer et les mettre à distance afin d'exercer une forme de réappropriation de nos existences.

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours.

Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur base de la participation et de la réflexion des élèves, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions préparées des étudiants devant le groupe classe.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.

Outre l'approfondissement de divers contenus sociologiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation économique et sociale du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Le mécanisme de la socialisation (fonctionnement, dimensions, temporalité).
- Les rôles sociaux, leur construction et leur transmission.
- Les notions de normes et de valeurs. Leur relativisme et leur hiérarchie.
- La famille comme forme historique, culturelle, économique et sociologique.
- L'importance de nos appartenances à des groupes sociaux pour définir notre identité.
- La communication comme support des interactions sociales constitutives des sociétés humaines.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

...

<u>Supports didactiques obligatoires</u>

● Syllabus de cours
○ E-Learning
● Documents de travail
○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection
● Ouvrage de référence
○ Autres : (…)

<u>Sources bibliographiques principales</u>

J. ETIENNE ; F. BLOESS ; J-P. NORECK ; J-P ROUX, Dictionnaire de sociologie, 2ème Edition, Editions Hatier, 1997, Paris.

D.BOLLIET et J_P SCHMITT, La socialisation, Éditions Bréal, collection Thèmes & Débats sociologiques, 2002.

H. MENDRAS, Eléments de sociologie, 4ème Edition, Editions Armand Colin, 1996, Paris.

R. CAMPEAU, M. SIROIS, E. RHEAULT, N. DUFORT ; Individu et société. Introduction à la sociologie, 2ème édition, Gaëtan Morin éditeur, 1998, Québec.

Michel de Coster ; Bernadette Bawin-Legros (Collab.), Introduction à la sociologie, Paris ; Bruxelles, De Boeck et Lancier S. A., 1996.

P. RIUTORT, Précis de Sociologie, Éditions Presse Universitaire de France, 2014, Paris.

<u>Méthodes d'enseignement-apprentissage</u>

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

<u>Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FES-1a	10 %	90 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : **Formation géographique et didactique de la discipline**	
Alias : FGeo-1a	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3107	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Gilles Valoir (gilles.valoir@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- L'objectif général est d'être capable, au terme de cette UE, de comprendre et d'expliquer en quoi tous les endroits sur Terre n'offrent pas les mêmes opportunités pour les activités humaines, en quoi certains milieux sont particulièrement contraignants et d'autres moins.

- D'un point de vue didactique, l'objectif sera d'être capable de mettre en œuvre la démarche d'investigation géographique pour éclairer des questions de société, de communiquer les résultats d'une recherche sur un questionnement spatial en lien avec les attendus du référentiel géographie du tronc commun et de transposer les connaissances notionnelles et fonctionnelles en lien dans l'enseignement primaire et secondaire (de la P5 à la S3).

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :
- sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
- sa capacité à traiter et restituer les informations étudiées au cours
- sa capacité à résoudre des tâches qui mettent en œuvre des savoir-faire et des compétences du référentiel de géographie du tronc commun

Contenu de l'activité

Formation géographique et didactique de la discipline : **occupations du sol en référence aux éléments de l'hydrographie, du relief et du climat à différentes échelles (régionale, continentale et mondiale)**

La géographie de la population est la partie de la géographie humaine qui étudie la distribution de la population à la surface du globe et les variations de cette répartition. Son objet principal est donc l'étude de la densité de la population et des liens qui existent ou pas entre cette densité et les milieux "naturels".

Sur la base d'outils numériques géospatiaux (globe virtuel, SIG, géoportail ...) et de représentations de l'espace (cartes thématiques, profil altimétrique et topographique, images géographiques ...), l'étudiant développera ici ses connaissances relatives aux atouts et contraintes des milieux "naturels" vis-à-vis des activités humaines en termes d'occupation ou d'utilisation du sol en faisant référence à des éléments de l'hydrographie, du relief, du climat et de la végétation à différentes échelles (régionale, continentale et mondiale). Il sera à même d'expliquer les processus physicochimiques qui conditionnent ces éléments.

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours.
Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur la base de la participation et de la réflexion des étudiants, des observations sur le terrain (sorties extra-muros), des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.
Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.
Outre l'approfondissement de divers contenus géographiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation géographique du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Les acquis évalués seront théoriques et porteront sur des notions de base et des liens établis entre les matières suivantes :
- La géographie de la population - Les sciences géologiques (géologie, géomorphologie, séismologie, volcanologie ...) - L'hydrologie et l'hydrographie - La climatologie et la bioclimatologie - La pédogéographie

L'étudiant sera également évalué sur sa capacité à résoudre des tâches qui mobilisent des savoir-faire et des compétences du référentiel de formation géographique du tronc commun :
- décrire des répartitions spatiales de composantes de l'espace, à différentes échelles, pour mettre en évidence des disparités spatiales ;
- comparer les répartitions de différentes composantes de l'espace (occupations/utilisations du sol et éléments de l'hydrographie, du relief, du climat et de la végétation) pour mettre en évidence des liens de causalité entre elles ;
- communiquer des disparités spatiales et leurs explications.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours
○ E-Learning
● Documents de travail
○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection
○ Ouvrage de référence
○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Référentiel du tronc commun de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles (2022)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
○ Ateliers, travaux de groupes
● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FGeo-1a	10 %	90 %	…	10 %	90 %	…	Report	90 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Formation historique et didactique de la discipline**	
Alias : FHis-1a	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3108	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Hardy (francois.hardy@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Expliquer le développement et le fonctionnement des groupes humains à la Préhistoire.
- Expliquer l'organisation des religions de l'Antiquité du bassin méditerranéen, d'Europe et du Moyen-Orient.
- Maîtriser les savoir-faire et compétences du référentiel de formation historique du tronc commun.
- Mettre en oeuvre la démarche d'investigation scientifique propre à l'Histoire.
- Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :

o Sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
o Sa capacité à traiter, restituer et mobiliser les informations étudiées au cours
o Sa capacité à résoudre des tâches qui mobilisent des savoir-faire et des compétences du référentiel de formation historique du tronc commun

Contenu de l'activité

Dans cette unité d'enseignement, nous nous pencherons sur les origines de l'Homme et sur ses extraordinaires capacités à s'adapter à son environnement, à innover et à s'installer sur de nouveaux territoires. Ensuite, nous nous immergerons dans les mythologies de l'Antiquité dans le but de comprendre les représentations du monde de cette époque. Pour ce faire, nous prendrons connaissance des dernières recherches sur le sujet et utiliserons les technologies les plus récentes comme les reconstitutions en 3D, les jeux vidéos ou les outils numériques utiles dans un enseignement moderne.

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors de travaux à préparer en dehors des heures cours. Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.
Outre l'approfondissement de divers contenus historiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation historique du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Les origines phylogénétiques d'Homo sapiens et l'agrandissement de son aire de répartition au Paléolithique - Le mode de vie d'Homo sapiens au Paléolithique moyen et supérieur
- Le mode de vie d'Homo sapiens au Mésolithique en Europe occidentale et centrale
- Le mode de vie d'Homo sapiens au Néolithique en Europe et au Proche-Orient
- L'organisation de différents polythéismes de l'antiquité du bassin méditerranéen, d'Europe et du Moyen-Orient (Mésopotamie, Egypte, Grèce, Rome, Celtes)
- Les origines et le développement du monothéisme juif

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Référentiel du tronc commun de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles (2022)
- Hardy F., (2023), Construire ses leçons en Histoire, disponible sur http://francoishardy.weebly.com

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
● Ateliers, travaux de groupes
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FHis-1a	10 %	90 %	0	Report	90 %	0	Report	90 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : Psychologie des apprentissages	
Alias : PApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3109	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Segond (valerie.segond@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable de :
- Comprendre l'histoire des doctrines éducationnelles qui nous ont amenés au paradigme de l'éducation actuel.
- Comprendre et connaître les différents courants pédagogiques qui composent les piliers de l'apprentissage prescrit par les neurosciences : l'attention, le retour d'information, l'engagement actif et la consolidation.
- De construire des leçons tenants compte du fonctionnement neurologique des élèves et des styles et modalités d'enseignement requises pour atteindre des objectifs d'apprentissage.

Contenu de l'activité

En première bac les acquis évalués seront théoriques et porteront sur les matières suivantes :
- La ligne du temps des doctrines éducationnelles d'Aristote à l'époque contemporaine.
- La dynamique motivationnelle
- Les styles d'enseignement
- Le béhaviorisme
- Le romantisme
- Le constructivisme et socioconstructivisme
- Le fonctionnement de la mémoire
- Le connexionnisme
- Les conditions d'efficacité d'un apprentissage
- Les 4 piliers de l'apprentissage

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Comprendre les enjeux de l'école de demain et des neurosciences pour devenir un enseignant sachant développer des méthodes d'enseignement efficaces ?
- Comprendre comment fonctionne la mémoire, comment un cerveau apprend et en quoi l'affectif interfère avec les apprentissages pour construire un environnement propice à des apprentissages ciblés ?
- Savoir quoi enseigner, dans quelle mesure et pour quel résultat vers la réalisation de dispositifs d'enseignement innovants et efficaces ?
- Tels sont les enjeux du cours de psychologie des apprentissages de première année … tout un programme riche du passé mais résolument tourné vers l'avenir !

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : PIX

Sources bibliographiques principales

Bibliographie
18-04-23 COURS PSYCHOLOGIE DES APPRENTISSAGES
FABRE M. / SEGOND V. 51
Modèle de Develay Michel (De l'apprentissage à l'enseignement, ESF)
Bruner, J. (1983). Le développement de l'enfant. Savoir faire savoir dire. PUF.
Bruner, J. (1997). L'éducation, entrée dans la culture (Les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle), Col. Psychologie, Retz, Paris. Ed. américaine originale : *The Culture of Education, Harvard University Press, 1996.

Doise, W., Mugny, G. (1981) Le Développement Social de l'intelligence, InterEditions, Paris.
Linard, M. (2001) Concevoir des environnements pour apprendre: l'activité humaine, cadre organisateur de l'interactivité technique. In Delozanne, E. & Jacoboni, P., Interaction homme-machine pour la formation et l'apprentissage humain, Sciences et techniques éducatives, 8 (3-4), 211-238
Vygotski, LS. (1934,1985) Pensée et langage, Editions Sociales, traduction française 1985, Paris; Réédition 1997, La Dispute, Paris.
Reboul Olivier (1980). Qu'est-ce qu'apprendre ? Pour une philosophie de l'enseignement. Presses Universitaires de France, 1 er janvier 1980.
Jean Houssaye. Le triangle pédagogique. Théorie et pratiques de l'éducation scolaire, Peter Lang, Berne 2000, 3e Éd., 1re Éd. 1988
Philippe Meirieu, Pédagogie : des lieux communs aux concepts clés, Paris, ESF éditeur, 2013
Références bibliographiques : LIEURY Alain, "35 notions de psychologie cognitive", éd DUNOD, Paris 2015
CRAHAY M., Psychologie de l'éducation, éd PUF, 1999
E. Vellas, Laboratoire LIFE, Université de Genève. FPSE Paru in Enjeux pédagogiques, n°10, novembre, 2008
Source : CRAHAY M., psychologie de l'éducation, éd. PUF 1999
ROSSI JP., Les mécanismes de l'apprentissage, modèle et applications. Éd. De Boeck Solar (Neuropsychologie), septembre 2014
Ghyslain Samson, Université du Québec à Trois-Rivières, Conseiller pédagogique, Commission scolaire de l'Énergie, Shawinigan
HOUDE Olivier, L'école du cerveau, éd. Mardaga, Bruxelles 2018
EUSTACHE F. & GUILLERY-GIRARD B., La neuroéducation : la mémoire au centre des apprentissages. Éd. Odile Jacob, Paris 2016
http://www2.ulg.ac.be/lem/StyleApprent/StyleApprent_CG/page_02.htm
https://www.youtube.com/watch?v=J472SwiPrZw
http://www.memoireonline.com/10/09/2770/m_Motivation-et-reussite-des-apprentissages-scolaires21.html
https://www.college-de-france.fr/site/stanislas-dehaene/course-2014-2015.htmluniversitaires de France, 2005, cop. 1932
Sitographie https://cdc.qc.ca/pdf/033201-belleau-neuropedagogie-cerveau-intelligences-apprentissage2015.pdf Youtube http://www.notrehistoire.ch/video/view/598/ http:// monde.ccdmd.qc.ca

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ● Autre : Campagne PIX
- ○ Activités en laboratoire
- ● Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Compétences numériques fondamentales pour les enseignants**	
Alias : Tpe-1	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLSH3110	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Segond (valerie.segond@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre l'environnement numérique et maîtriser les fonctionnalités de base dont la communication

<u>Contenu de l'activité</u>

Connexion, accès et utilisation des comptes de la HECH + exploration des outils institutionnels (Moodle, Myhech, teams, office)

Validation du programme PIX => les compétences Pix de base devront être évaluées au terme du B1 selon un programme distillé sous forme de campagnes proposées par la cellule THechnop en collaboration avec les MA.

Les compétences Pix visées devront en autre viser les points suivants :

- Configurer le transfert des mails reçus sur l'adresse académique vers une adresse personnelle.
- Identifier des sources de veille incontournables
- Le cyberharcèlement
- Le RGPD en milieu scolaire
- Les données à caractère personnel en milieu scolaire
- L'environnement numérique : cloud, messageries, images, réseaux, partages, fichiers, organisation des fichiers, partages de fichiers…
- Les fonctions de base récurrentes : copier-coller, couper, insérer, …

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- 1.1 Naviguer, rechercher et filtrer des données, des informations et des contenus numériques
- 1.2 Évaluer les données, les informations et les contenus numériques
- 1.3 Gérer les données, les informations et les contenus numériques
- 2.1 Interagir grâce aux technologies numériques
- 2.2 Partager des contenus avec des technologies numériques
- 2.3 S'engager dans la citoyenneté grâce aux technologies numériques
- 2.4 Collaborer via les technologies numériques
- 2.5 Nétiquette
- 2.6 Gérer son identité numérique
- 3.1 Créer du contenu numérique
- 3.2 Intégrer et modifier des contenus numériques
- 3.3 Droits d'auteur et licences d'utilisation
- 4.1 Protéger les appareils numériques
- 4.2 Protéger les données personnelles et la vie privée
- 4.3 Protéger la santé et le bien-être
- 4.4 Protéger l'environnement

<u>Supports didactiques obligatoires</u>

● Syllabus de cours O E-Learning O Documents de travail O Portefeuille de lectures
● Dias de projection O Ouvrage de référence ● Autres : PIX

Sources bibliographiques principales

https://www.comprendredigcomp.com/cadredigcomp.html#section-1
VisaTICE
DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants.
PIX ORGA

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Tpe-1	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les étudiants devront réaliser leur campagne PIX. Ils ont la possibilité de faire leur campagne autant de fois qu'ils le souhaitent avant d'envoyer leurs résultats obtenus et reportés en termes de résultats de leur évaluation pour le cours de Technopéda 1.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Formation économique et sociale et didactique de la discipline** : modes de consommation et de production dans un monde en mutation	
Alias : FES-1b	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3111	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Taillard (francois.taillard@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

De façon générale, ce cours d'introduction aux sciences économiques envisage la consommation comme un acte social, économique et politique.

Cette perspective a pour but de favoriser l'émergence de questionnements relatifs aux enjeux actuels et futurs de notre société, formuler des réponses et avis nuancés sur les échanges économiques.

Au terme de cette UE, l'élève devra être capable :

De comprendre et d'expliquer la spécificité de l'analyse économique et de ses enjeux.
De comprendre et d'expliquer la notion de besoin en économie.
De comprendre et d'expliquer les composantes du système économique actuel.
De comprendre, d'expliquer et de critiquer le fonctionnement du système économique actuel.

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'élève sera évalué sur :

· Sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
· Sa capacité à traiter, analyser et restituer les informations étudiées au cours
· Sa capacité à concevoir une tâche didactique qui permet d'étudier un savoir des sciences économiques et sociales et d'entraîner un savoir-faire ciblé.

<u>Contenu de l'activité</u>

Comprendre la société, c'est comprendre aussi comment les hommes répondent à leurs besoins, c'est comprendre en quoi le travail productif est à la fois bénéfique et nécessaire pour soi mais aussi pour les autres. L'économie est présente au quotidien dans une part significative de nos interactions sociales. Comprendre l'économie, c'est donc comprendre comment les individus se comportent dans certains types d'interactions sociales. Comprendre l'économie, c'est aussi comprendre que nous sommes des agents dotés d'un pouvoir politique lié à notre manière de consommer. C'est comprendre que l'économie est politique. Que celle-ci nous engage collectivement dans une voie plutôt qu'une autre. Comment consommons-nous et avec quelles finalités ? Pourrions-nous consommer autrement ? Et si oui, pour répondre à quelles exigences sociales et environnementales ?

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors de quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours.

Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur base de la participation et de la réflexion des élèves, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions préparées des étudiants devant le groupe classe.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.

Outre l'approfondissement de divers contenus sociologiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation économique et sociale du tronc commun. Cette approche didactique pourra se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Les différentes manières de classer les besoins et les façons spécifiques d'y répondre.
- Le Marché (caractéristiques et typologie) et son inscription à l'échelle mondiale.
- Le mécanisme de fixation du prix et la loi de l'offre et de la demande.
- Le circuit économique et les acteurs/agents économiques.
- Les facteurs de production et leur antagonisme.
- Le libre-échange et les indicateurs de l'économie mondialisée.
- La capitalisme et les nouveaux modèles économiques.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Jim Stanford, Petit cours d'autodéfense en économie. L'abc du capitalisme, Montréal, Lux, 2011, 496p.

Petit manuel critique des théories économiques, Liêm Hoang-Ngoc, Éditions La Dispute, 2022, 260 pages

Monde (le) diplomatique, « Manuel d'économie critique »| hors-série | 2016

Economix - La première histoire de l'économie en BD, Michael Goodwin, Dan E. Burr, Les Arenes Eds.

Thomas Piketty (2013), Le Capital au XXIe siècle, Paris, Editions du Seuil, coll. « Les Livres du monde », 916 p.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FES-1b	…	…	…	10 %	…	90 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		U.E. : **Formation géographique et didactique de la discipline**	
Alias : FGeo-1b	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3112	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Gilles Valoir (gilles.valoir@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- L'objectif général est d'être capable, au terme de cette UE, de comprendre et d'expliquer en quoi des aménagements, lorsqu'ils sont possibles, même s'ils amplifient et diversifient les activités humaines, ne sont pas dénués de risques pour l'environnement. En d'autres termes, de comprendre et d'expliquer comment les sociétés habitent la Terre, l'utilisent, l'aménagent et la transforment, c'est-à-dire comment elles organisent leur territoire et quels sont les impacts de ces transformations opérées.

- D'un point de vue didactique, l'objectif sera d'être capable de mettre en œuvre la démarche d'investigation géographique pour éclairer des questions de société, notamment environnementales, de communiquer les résultats d'une recherche sur un questionnement spatial en lien avec les attendus du référentiel géographie du tronc commun et de transposer ces apprentissages dans l'enseignement primaire et secondaire (de la P5 à la S3).

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :
- sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
- sa capacité à traiter et restituer les informations étudiées au cours
- sa capacité à résoudre des tâches qui mettent en œuvre des savoir-faire et des compétences du référentiel de géographie du tronc commun

<u>Contenu de l'activité</u>

Formation géographique et didactique de la discipline : **activités humaines et leurs impacts environnementaux à l'échelle du monde**

L'Homme domine aujourd'hui quasi tous les milieux "naturels", les domestiquant, les maîtrisant et les occupant de manière permanente. En les aménageant et les exploitant, il les transforme profondément. Ainsi, dans les espaces densément peuplés et développés, l'environnement subit d'intenses pressions dues aux activités humaines (zones bâties et réseaux de communication, industries et activités très intensives d'élevage et de culture ...).

Sur la base d'outils numériques géospatiaux (globe virtuel, SIG, géoportail ...) et de représentations de l'espace (cartes thématiques, profil altimétrique et topographique, images géographiques ...), l'étudiant développera ici ses connaissances relatives aux changements climatiques induits par le réchauffement en faisant référence à des activités humaines en termes d'occupation ou d'utilisation du sol. Il sera à même d'expliquer les processus physicochimiques qui sous-tendent ces changements du climat.

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours.
Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur la base de la participation et de la réflexion des étudiants, des observations sur le terrain (sorties extra-muros), des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.
Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.
Outre l'approfondissement de divers contenus géographiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation géographique du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Les acquis évalués seront notamment théoriques et porteront sur des notions de base et des liens établis entre les matières suivantes :
- Les sciences de l'atmosphère (chimie de l'atmosphère, météorologie, climatologie en termes d'interactions entre climat et société ...) - L'océanographie - La glaciologie ;
- La problématique des changements climatiques, leurs causes (les forçages naturels et anthropiques), leurs conséquences directes (la fonte des glaces, la hausse du niveau des océans, les phénomènes météorologiques extrêmes ...) et des solutions d'atténuation proposées en termes de Développement durable.

L'étudiant sera également évalué sur sa capacité à résoudre des tâches qui mobilisent des savoir-faire et des compétences du référentiel de formation géographique du tronc commun :
- décrire des phénomènes qui témoignent des changements du climat, à différentes échelles ;
- comparer les répartitions de différentes composantes de l'espace pour mettre en évidence des liens de causalité entre elles ;
- communiquer les conséquences d'interactions entre différentes composantes de l'espace.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours
○ E-Learning
● Documents de travail
○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection
○ Ouvrage de référence
○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Référentiel du tronc commun de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles (2022)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
○ Ateliers, travaux de groupes
● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FGeo-1b	…	…	…	10 %	…	90 %	Report	…	90 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 1**		**U.E. : Formation historique et didactique de la discipline**	
Alias : FHis-1b	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3113	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Cécile Grétry (cecile.gretry@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :
- sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer ;
- sa capacité à traiter, restituer et mobiliser les informations étudiées au cours ;
- sa capacité à concevoir une tâche didactique qui permet d'étudier un savoir historique et d'entrainer un savoir-faire ciblé.

Les acquis théoriques évalués porteront sur les matières suivantes :
- le fonctionnement de la démocratie athénienne ;
- le développement du christianisme depuis ses origines jusqu'à la conversion des populations européennes au Moyen Âge ;
- l'organisation politique et économique des provinces de la Gaule romaine ;
- le mode de vie à l'époque gallo-romaine ;
- le processus des migrations germaniques et la constitution des royaumes francs au début du Moyen Âge.

Contenu de l'activité

Cette unité nous emmènera sur les rives de la Méditerranée greco-romaine et en Europe pour y découvrir certains fondements de notre société comme la démocratie, les apports culturels gaulois, romains et germaniques ou la christianisation progressive des populations européennes.

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors de travaux à préparer en dehors des heures cours. Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants. Outre l'approfondissement de divers contenus historiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation historique du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Le fonctionnement de la démocratie athénienne aux 5ème et 4ème siècle avant notre ère
- Le développement du christianisme depuis ses origines jusqu'à la conversion des populations européennes au Moyen Âge
- L'organisation politique et économique des provinces de la Gaule romaine
- Le mode de vie à l'époque gallo-romaine
- Le processus des migrations germaniques et la constitution des royaumes francs au début du Moyen Âge

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Référentiel du tronc commun de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles (2022)
- Hardy F., (2023), Construire ses leçons en Histoire, disponible sur http://francoishardy.weebly.com

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FHis-1b	…	…	…	10 %	…	90 %	Report	…	90 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Ateliers de formation professionnelle**	
Alias : AFP-2	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLSH3201	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 84 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▪ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour chacune des disciplines d'enseignement, en s'adaptant au public cible, en adéquation avec les prescrits légaux.

L'étudiant·e sera capable de:

- Maitriser les matières enseignées : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- Concevoir la préparation écrite complète d'une séquence d'apprentissage dans chacune des disciplines d'enseignement.
- Assurer une mise en œuvre méthodologique, l'animation et la guidance efficaces d'une séquence d'apprentissage personnelle
- Intégrer des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques
- Favoriser un climat propice aux apprentissages : aisance dans la matière, dynamisme, application de techniques de communication orale efficaces, ...
- D'adopter un comportement responsable et respectueux en adéquation avec les règles de déontologie régissant les métiers d'étudiant et d'enseignant.
- Enrichir un portfolio qui démontre l'évolution de ses capacités et sa réflexivité sur ses propres pratiques pédagogiques.

Contenu de l'activité

Les étudiant·e·s sont amené·e·s à préparer et à enseigner des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines, en groupe ou individuellement.

Ces activités, encadrées par les professeurs de discipline, le pédagogue et le maitre de formation professionnelle, se déroulement tant au sein de la classe qu'en dehors de celle-ci (activités avec le public cible, activités extra-muros, voyage pluridisciplinaire...).

Lors des Ateliers de formation professionnelle, les étudiant·e·s sont amené·e·s à observer, à analyser, à préparer et à enseigner des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines, en groupe ou individuellement. Ces activités, encadrées par les professeurs de discipline, le pédagogue et le maitre de formation professionnelle, se déroulent tant au sein de la classe qu'en dehors de celle-ci (activités avec le public cible, activités extra-muros, voyage pluridisciplinaire...).

Les AFP s'organisent suivant différents modules alliant pédagogie et savoirs disciplinaires (Histoire – Géographie – Sciences sociales).

Un voyage pédagogique de section sera organisé. Il vise avant tout une ouverture vers l'extérieur, la découverte de divers écosystèmes ainsi qu'une analyse et une exploitation de l'intérêt scientifique d'un milieu. Les étudiants seront en outre sensibilisés aux différents aspects de l'organisation d'activités extra-muros, la méthodologie et l'animation d'un groupe sur le terrain. Les activités proposées sont variées et s'inscrivent dans un contexte pluri voire interdisciplinaire. Par ailleurs, un voyage pédagogique a d'importantes implications au niveau relationnel et personnel, il permet l'apprentissage de la vie en groupe, de la tolérance, de l'ouverture aux autres, …

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Mise en œuvre des concepts théoriques vus dans les trois disciplines et dans l'A.A. Pédagogie générale.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Supports didactiques obligatoires
- Padlet https://padlet.com/fevrycaro/identit-de-l-enseignant-81a380cy36mdbfe8
- Prescrits légaux

Sources bibliographiques principales
- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun), FWB.
- Les programmes de cours du 1e degré de l'enseignement secondaire inférieur organis par la FWB de géographie et d'histoire.
- Les programmes du second degré de l'enseignement secondaire inférieur organis
histoire et sciences sociales.
- Févry, C. (2023). Pédagogie générale. HECh. Liège.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)

○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
● Projet sur le terrain

○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-2	…	…	…	100 %	…	…	Report	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Travail annuel non améliorable.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les productions réalisées en AFP sont intégrées à un portfolio :
- Les travaux, les préparations complètes
- Une analyse réflexive de chaque travail en faisant des liens explicites avec le cours de pédagogie et proposant des pistes d'amélioration

Les AFP ont une visée formative et permettent de se préparer aux stages. Les évaluations formatives seront donc des indicateurs et permettront de fournir des pistes d'amélioration.

La présence est requise chaque atelier selon les horaires en vigueur.

Les absences doivent être couvertes par un justificatif légal mais ne dispensent pas de l'ensemble des travaux à réaliser. L'absence injustifiée peut entrainer un refus de participation au stage et une note négative à l'U.E.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Stages d'enseignement**	
Alias : St-2	Crédit(s) : 8 ECTS	Acronyme info : PLSH3202	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ● Oui (**UE St-3a et St-3b**)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 96 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

En situation de stage, pour chacune des disciplines d'enseignement, en s'adaptant au public cible, en adéquation avec les prescrits légaux :

L'étudiant·e sera capable de:

• Maitriser les matières enseignées : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
• Concevoir une préparation écrite complète d'une séquence d'apprentissage dans chacune des disciplines d'enseignement.
• Assurer une mise en œuvre méthodologique, l'animation et la guidance efficaces d'une séquence d'apprentissage personnelle
• Intégrer des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques.
• Favoriser un climat propice aux apprentissages : aisance dans la matière, dynamisme, application de techniques de communication orale efficaces, ...
• D'adopter un comportement responsable et respectueux en adéquation avec les règles de déontologie régissant les métiers d'étudiant et d'enseignant (relation avec les maitres de stage, attitude générale et gestion administrative, prise en compte de la diversité du public scolaire dans ses dimensions sexuées, culturelles et physiques).
• Enrichir un portfolio qui démontre l'évolution de ses capacités et sa réflexivité sur ses propres pratiques pédagogiques.

<u>Contenu de l'activité</u>

Dans le cadre de leur stage (2 stages de deux semaines, un par quadrimestre) effectué dans des classes de S1 à S4, les étudiant·e·s préparent et enseignent des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines (de manière équitable).
Ces quatre semaines de stage sont l'occasion pour les étudiant.e.s de développer des capacités relationnelles leur permettant progressivement s'intégrer au milieu professionnel.

Encadrés par un ou plusieurs maitres de stage, ils s'essayent pour la première fois à l'enseignement de leurs disciplines. Des visites de supervision sont organisées par les encadrants de la Haute École durant chaque stage.

Pour chacune des disciplines d'enseignement, en adéquation avec les prescrits légaux :
- **La conception des préparations écrites complètes de séquences d'apprentissage personnelles qui décrivent :**
• Les comportements et stratégies cognitives proposés par l'enseignant
• Les références aux prescrits légaux
• Les objectifs d'apprentissage visés chez les élèves
• L'organisation et le détail des étapes méthodologiques de la séquence d'apprentissage
• Les supports didactiques personnels, pertinents et fonctionnels.
• Le contenu matière adapté (maîtrise de la matière et documents proposés aux élèves).
• La guidance écrite et orale précise

- L'intégration de technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques favorisant la guidance d'une situation d'apprentissage.
- La mise en œuvre d'une gestion efficace et adéquate de séquences d'apprentissage personnelles tant au niveau de la gestion de la matière que de la gestion de la classe.
- Les capacités relationnelles et déontologiques avec les élèves (animation, prise en charge efficace du groupe-classe et ouverture face à la diversité du public scolaire dans ses dimensions sexuées, culturelles et physiques) et avec les maitres de stage
- La communication orale intelligible (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel.

- L'intégration au milieu professionnel.
- Le contenu des rapports de stage complétés à l'issue des stages par les maitres de stage et les encadrants de la Haute Ecole
- Le contenu du portfolio qui démontre l'évolution de ses capacités et sa réflexivité sur ses propres pratiques pédagogiques.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pratique de terrain

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (Padlet https://padlet.com/fevrycaro/identit-de-l-enseignant-81a380cy36mdbfe8 - Prescrits légaux)

Sources bibliographiques principales

Supports didactiques obligatoires
- Padlet https://padlet.com/fevrycaro/identit-de-l-enseignant-81a380cy36mdbfe8
- Prescrits légaux

Sources bibliographiques principales
- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun), FWB.
- Les programmes de cours du 1e degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé par la FWB de géographie et d'histoire.
- Les programmes du second degré de l'enseignement secondaire inférieur organisé histoire et sciences sociales.
- Févry, C. (2023). Pédagogie générale. HECh. Liège.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : Pratique de terrain

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
St-2	…	…	…	100 %	…	…	Report	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La note de stage est déposée à l'issue d'un conseil de classe didactique au cours duquel l'ensemble des professeurs responsables du suivi et de l'évaluation des stages analyse le parcours de l'étudiant.

La note tient compte des prestations en fonction des critères d'évaluation fixés (cf. grille d'évaluation de stage) mais aussi de l'évolution de l'étudiant. Il convient de se référer à la convention de stage (= annexe au Règlement général des études et des jurys) et aux consignes complémentaires spécifiques à la section.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

En cas de non-respect de la convention de stage, les stages pourront être arrêtés. Ils seront dans ce cas évalué non prestés (transformé en zéro en délibération).

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Pratiques de la langue française 2**	
Alias : ML-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3203	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Camille Haan (camille.haan@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Consolidation du niveau de maitrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur.e.s enseignant.e.s, à savoir un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret. Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir :
• comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
• saisir des significations implicites ;
• s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
• utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
• s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
• manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En B2, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maitrise de compétences communicationnelles et langagière (niveau C1), et plus particulièrement :
• synthétiser des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées ;
• comprendre la structure d'un texte, faire le lien entre différentes informations, faire preuve d'esprit critique par rapport à ces informations ;
• chercher des documents adéquats par rapport à une thématique précise, et les synthétiser ;
• exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
• mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
• présenter un exposé oral claire et précis sur une thématique donnée ;
• défendre son point de vue oralement face à un groupe.

<u>Contenu de l'activité</u>

- Révision des savoirs langagiers : lexique, morphosyntaxe, orthographe ;
- Plan d'un texte ;
- Synthèse de textes ;
- Rédaction de différents types de documents, dont des écrits professionnels ;
- Exposés de groupe et exposés individuels ;
- Argumentation à l'oral et intervention dans un cadre professionnel.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite et orale en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ● E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Cf. syllabus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	…	50 %	…	5 %	45 %	…	Report	95 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Formation économique et sociale et didactique de la discipline**	
Alias : FES-2	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLSH3204	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 70 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Taillard (francois.taillard@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de cette UE, l'élève devra être capable :

- De comprendre et d'expliquer l'interdépendance des économies nationales dans un monde globalisé.
- De comprendre et d'expliquer l'émergence de nouveaux modes d'échange économique.
- De comprendre et d'expliquer les nouvelles pratiques économiques visant à répondre aux difficultés posées par les modèles économiques néo-classiques contemporains.
- De comprendre, d'expliquer et de critiquer dans quelle mesure ces nouvelles pratiques sont soutenues par les technologies numériques.
- De comprendre et d'expliquer en quoi les supports numériques produisent de nouvelles formes identitaires.
- De comprendre et d'expliquer les enjeux des nouvelles pratiques numériques dans la vie quotidienne et d'en déjouer les effets pervers.
- De comprendre, d'expliquer et de décrire, dans un contexte de globalisation, les enjeux culturels, démographiques et économiques des mouvements migratoires contemporains.
- De comprendre, d'expliquer et de mobiliser la démarche interculturelle comme outil favorisant une meilleure approche et compréhension des différences entre les Hommes.

<u>Contenu de l'activité</u>

Les alternatives aux modèles économiques traditionnels, les mondes numériques comme support de transformations sociales et économiques, la mobilité des peuples dans un monde globalisé.

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors de quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours.

Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur base de la participation et de la réflexion des élèves, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions préparées des étudiants devant le groupe classe.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.

Outre l'approfondissement de divers contenus sociologiques et économiques, les étudiants seront amenés à travailler la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation économique et sociale du tronc commun. Cette approche didactique pourra se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Les effets pervers du système économique actuel.
- La globalisation économique, ses origines et ses mécanismes spécifiquement économiques.
- L'émergence de nouveaux modèles économiques visant à limiter les impacts négatifs du système économique classique.
- Les nouvelles technologies à travers leurs rôles économiques dans le développement de ces nouveaux modèles
- Les réseaux sociaux, leurs usages et les limites à leur utilisation.
- L'identité numérique, l'e-réputation, le droit à l'oubli et les dérives d'une utilisation compulsive des nouvelles technologies.
- Les flux migratoires dans un monde en mutation.
- L'approche interculturelle

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Portefeuille de lecture
Slim, J., & Prieto, R. (2018). *Idées reçues sur l'économie collaborative*. Le Cavalier Bleu.
Dominique Bouillier, *Sociologie du numérique*, Paris, Armand Colin, 2016, 349 p.
Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle. Jean-Michel Lafleur et Abdeslam Marfouk
Référentiel du tronc commun de formation Historique Géographique Economique et Sociale, Fédération Wallonie Bruxelles – 2022.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FES-2	5 %	…	45 %	5 %	…	45 %	Report	…	90 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : **Formation géographique et didactique de la discipline**	
Alias : FGeo-2	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLSH3205	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 70 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Gilles Valoir (gilles.valoir@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- L'objectif général est d'être capable, au terme des apprentissages, de justifier en quoi trois processus significatifs et de natures différentes en lien avec la mondialisation (l'urbanisation, la déforestation et les mutations du secteur agricole) permettent de mettre en évidence des effets positifs et négatifs des actions humaines sur l'environnement.

- D'un point de vue didactique, l'objectif sera d'être capable de mettre en œuvre la démarche d'investigation géographique pour éclairer des questions de société, notamment environnementales, de communiquer les résultats d'une recherche sur un questionnement spatial en lien avec les attendus du référentiel géographie du tronc commun et de transposer ces apprentissages dans l'enseignement primaire et secondaire (de la P5 à la S3).

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :
- sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
- sa capacité à traiter et restituer les informations étudiées au cours
- sa capacité à résoudre des tâches qui mettent en œuvre des savoir-faire et des compétences du référentiel de géographie du tronc commun

<u>Contenu de l'activité</u>

Formation géographique et didactique de la discipline : **évolution des occupations/utilisations du sol en lien avec l'urbanisation, la déforestation et les mutations du secteur agricole**

L'Homme transforme quasi tous les milieux « naturels » en espaces. Sous l'effet conjugué de l'expansion démographique, de progrès technologiques ainsi que d'intérêts économiques, ces derniers sont eux-mêmes en mutation en termes de changements d'occupation/utilisation du sol. Ces mutations posent la question des impacts environnementaux et par là, des modes de consommation, de production et d'habitat.

Sur la base d'outils numériques géospatiaux (globe virtuel, SIG, géoportail …) et de représentations de l'espace (cartes thématiques, profil altimétrique et topographique, images géographiques …), l'étudiant développera ici ses connaissances relatives à l'évolution de l'occupation de l'espace au départ de trois processus significatifs et de natures différentes en lien avec la mondialisation : l'urbanisation, la déforestation et les mutations (dont l'industrialisation) du secteur agricole. Il sera à même d'expliquer des liens, en termes d'effets positifs et négatifs, entre l'évolution de l'occupation du sol et l'environnement.

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours.
Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur la base de la participation et de la réflexion des étudiants, des observations sur le terrain (sorties extra-muros), des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.
Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.
Outre l'approfondissement de divers contenus géographiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation géographique du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :
- Sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
- Sa capacité à traiter et restituer les informations étudiées au cours
- Sa capacité à concevoir une situation d'apprentissage mettant en œuvre la démarche d'investigation géographique qui permet l'installation de connaissances théoriques et opérationnelles du référentiel de formation géographique du tronc commun

Les acquis évalués seront théoriques et porteront sur des notions de base et des liens établis entre les matières suivantes :
- La démographie
- L'urbanisation, les espaces urbains et l'étalement urbain
- Les espaces ruraux et leurs mutations
- La déforestation
- Les changements environnementaux

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Référentiel du tronc commun de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles (2022)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FGeo-2	10 %	…	40 %	10 %	…	40 %	Report	…	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Formation historique et didactique de la discipline	
Alias : FHis-2	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLSH3206	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 70 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Hardy (francois.hardy@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

• Expliquer l'organisation et le mode de vie des sociétés médiévales européenne et arabo-musulmane, en ce y compris les seigneuries rurales médiévales européennes, le développement des villes ainsi que les relations culturelles, politiques et économiques entre les différentes populations.
• Décrire les progrès scientifiques, intellectuels et techniques de la fin du Moyen Âge et des Temps modernes.
• Concevoir une situation d'apprentissage mettant en œuvre la démarche scientifique d'investigation qui permet à l'apprenant de découvrir des contenus historiques et d'entraîner les savoir-faire et compétences du référentiel de formation historique du tronc commun.

Contenu de l'activité

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors de travaux à préparer en dehors des heures cours. Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.
Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.
Outre l'approfondissement de divers contenus historiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation historique du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Les acquis théoriques évalués porteront sur les matières suivantes :

- L'organisation des seigneuries rurales médiévales européennes
- Le (re)développement urbain en Europe du 11ème au 15ème siècle
- La naissance et l'expansion de l'islam
- Les modes de vie et les connaissances scientifiques dans la société arabe-musulmane médiévale
- Les relations durant le Moyen Âge entre les populations chrétiennes, juives et musulmanes
- Les explorations et colonisations européennes réalisées du 15ème au 18ème siècle
- La naissance et la diffusion des idées de la Réforme religieuse au 16ème siècle

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours | O E-Learning | ● Documents de travail | O Portefeuille de lectures
● Dias de projection | O Ouvrage de référence | O Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Référentiel du tronc commun de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles (2022)
- Hardy F., (2023), Construire ses leçons en Histoire, disponible sur http://francoishardy.weebly.com

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FHis-2	5 %	…	45 %	5 %	…	45 %	Report	…	90 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Lors de l'examen de la seconde session, il sera possible pour l'étudiant·e de ne représenter qu'une seule des deux parties quadrimestrialisées en cas de réussite de l'une de ces deux parties lors des épreuves de fin de quadrimestre 1 ou 2.

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :
• sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
• sa capacité à traiter, restituer et mobiliser les informations étudiées au cours
• sa capacité à concevoir une tâche didactique qui permet d'étudier un savoir historique et d'entraîner une compétence ciblée

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Centre-ville (ULiège)		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Système éducatif	
Alias : SysEdu	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3207	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant devra être capable :
* de comprendre le rôle de l'éducation dans un contexte de mondialisation
* de situer les conceptualisations de l'école, de l'élève et de l'enseignant (y compris en matière de neutralité) dans leur contexte (actuel)
* de relier certaines pratiques éducatives à ces conceptualisations, en tenant compte de la pluralité des valeurs qui les sous-tendent
* d'examiner de manière critique ces différentes conceptualisations de l'éducation
* de développer de manière argumentée leur propre position vis-à-vis du rôle de l'éducation
* d'intégrer les résultats de la recherche aux réflexions sus-mentionnées

<u>Contenu de l'activité</u>

À la grille de formation, cette U.E. « Système éducatif » comprend trois dimensions qui sont intégrées :
>> Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles
>> Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation
>> Formation à la neutralité

Le cours imbriqué sera divisé en trois parties :

L'une des parties sera consacrée à la sociologie des systèmes éducatifs, au rôle de **l'école** et de l'éducation. Elle présente en premier lieu quelques textes fondateurs de la sociologie de l'éducation. Elle permet aux étudiants de développer une approche critique du système éducatif dans une perspective de mondialisation du « marché » de l'enseignement. D'un point de vue méthodologique, elle s'attarde sur l'évaluation des systèmes éducatifs et les comparaisons internationales en éducation à travers plusieurs concepts issus de la sociologie des organisations appliquée au contexte scolaire. Elle se conclut par des apports liés à l'éducation en situation d'urgence, notamment en contexte dit humanitaire.

Une seconde partie de ce cours explore le rôle de **l'élève** au sein des institutions éducatives. En s'appuyant sur diverses ressources - telles que des données statistiques, des documents de politique publique et des articles de recherche - elle examine comment l'éducation et les élèves sont conceptualisés, en soulignant la nature intrinsèquement construite socialement de ces conceptualisations. Actuellement, ces conceptions sont façonnées par des forces telles que le néolibéralisme, la mondialisation, l'émergence de la société de la connaissance, et le recul des États-providence. Au niveau méthodologique, elle analyse les implications de ces conceptualisations pour la pratique éducative et les élèves, offrant une analyse critique et encourageant l'exploration de perspectives alternatives.

Une troisième partie (« Neutralité ») propose un aperçu des obligations qui incombent à **l'enseignant** en matière de neutralité et de respect des convictions des élèves, en FW-B. Elle propose d'élargir le cadre traditionnel du débat, centré sur le respect des croyances religieuses, à la pluralité des visions du monde que l'on rencontre dans la classe. Au niveau méthodologique, elle présente quelques problèmes courants de neutralité pédagogique, puis passe en revue quatre positions fréquemment mobilisées pour y répondre. Elle en articule les principaux arguments et certaines de leurs limites.

Comme exposé ci-dessus, les trois parties du cours aborderont des stratégies de lecture critique de textes scientifiques et théoriques portant sur l'éducation.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec les formateurs titulaires)

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours
○ E-Learning
○ Documents de travail
● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection
○ Ouvrage de référence
○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires
1. La partie « sociologie des systèmes éducatifs » reposant sur les conceptions de l'école et de l'éducation disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.
2. La partie « Politique de l'éducation : conception de l'élève » disposera d'un livre disponible dans les librairies en ligne et sur eCampus.
3. La partie « Neutralité » disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.

Il y aura trois lectures obligatoires. Elles seront disponibles dans une rubrique consacrée sur eCampus.
Un dossier de textes recommandés sera disponible sur eCampus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le cours est organisé en 15 séances ex cathedra de 2 heures, au premier quadrimestre.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SysEdu	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (les deux sessions confondues) consistera en des QCM et question(s) ouverte(s).
Informations complémentaires : Le cours sera évalué par 1) un questionnaire à choix multiples portant sur l'ensemble de la matière vue et 2) par une question ouverte de réflexion.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0002-1.html

Les critères d'évaluation de la question ouverte seront la mobilisation pertinente des contenus présentés et discutés au cours ainsi que la cohérence de l'argumentation. La clarté et la maîtrise de la langue pourront être prises en compte.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Savoirs et compétences prérequis : Les étudiants doivent être capables de s'exprimer par écrit dans un français clair et correct, ainsi que de lire de manière autonome un texte suivi en français.
La lecture à domicile des textes obligatoires fait partie des activités d'apprentissage.

Les formateurs titulaires de cette UE sont : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be), Mickaël Idrac (midrac@uliege.be) et Cédric Goossens (cedric.goossens@uliege.be).

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0002-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Méthodologie de l'enseignement	
Alias : Methodo-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3208	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- **Citer et mettre en œuvre** les applications pédagogiques des différents courants vus en B1 pour le transfert des apprentissages
- **Citer** les démarches et processus grâce auxquels un individu (et plus particulièrement un élève) apprend, et acquiert des compétences (ou les connaissances mises en action dans des situations particulières) ;
- **Identifier** les facteurs favorisant ou défavorisant les apprentissages, les difficultés rencontrées par les élèves et les situations à exploiter pour favoriser la continuité, la gestion cohérente des contenus et la différenciation des rythmes et des approches ;
- **Appliquer les méthodologies** issues de cette réflexion dans sa pratique pédagogique selon les niveaux d'enseignement primaire/secondaire. En B2, uniquement en secondaire.
- **Mener une analyse critique de ses propres pratiques et de leurs impacts sur les élèves.**

Contenu de l'activité

La connaissance des processus d'apprentissage de leurs élèves va permette aux futurs enseignants de dégager hors des différentes théories de l'apprentissage, des pistes d'action, des méthodologies et des stratégies adaptées. Un enjeu majeur puisqu'il est, aujourd'hui, demandé aux professeurs de toutes les disciplines de veiller à diversifier les démarches mentales qu'ils sollicitent chez leurs élèves.

Au cours des séances, les étudiant.e. s seront amenés à découvrir des notions théoriques portant sur les processus d'apprentissage en lien avec les courants étudiés.

Des réflexions individuelles et collectives seront menées afin de réfléchir à la mise en application concrète des méthodologies découvertes dans les trois disciplines d'enseignement.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Les implications et les applications pédagogiques des différents courants vus en B1 du behaviorisme, cognitivisme, socioconstructivisme pour le transfert des apprentissages
2. L'enseignement des stratégies cognitives, métacognitives et de l'autorégulation affective.
3. Application des méthodologies selon les niveaux d'enseignement. En B2, le niveau secondaire.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours
o E-Learning
o Documents de travail
o Portefeuille de lectures
o Dias de projection
o Ouvrage de référence
o Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Voir la bibliographie du syllabus de cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
o Activités en laboratoire
● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e
o Résolutions de problèmes
● Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie
● Ateliers, travaux de groupes
● Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée
o Projet sur le terrain
o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Methodo-2	…	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

/

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Présence aux cours vivement recommandée.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Évaluation des apprentissages	
Alias : EApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3209	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- ○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ○ mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- ● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité d'apprentissage, les étudiants seront capables :

- De décrire l'évolution de leurs représentations à propos de l'évaluation en milieu scolaire ;
- D'identifier et d'expliciter les éléments qui participent à l'évolution de leurs représentations à propos de l'évaluation en milieu scolaire ;
- De définir et illustrer des concepts clés relatifs à l'évaluation en milieu scolaire ;
- D'analyser des situations scolaires en mobilisant les concepts contemporains relatifs à l'évaluation.

Contenu de l'activité

Cette activité d'apprentissage permet aux étudiants d'interroger leurs représentations à propos de l'évaluation en milieu scolaire. Ce travail réflexif se déroule à travers l'échange d'idées avec leurs pairs, la confrontation aux pratiques des professionnels sur le terrain, ainsi que l'analyse des recherches contemporaines sur le sujet. Il s'agit également de développer des gestes professionnels relatifs aux multiples dimensions de l'évaluation dans le contexte de l'éducation : inscrire sa pratique dans le cadre institutionnel de l'enseignement Obligatoire en FWB, utiliser des retours d'informations efficaces et constructifs, proposer une évaluation juste et équitable, encourager l'autoévaluation et la coévaluation des apprenants, intégrer l'évaluation formative dans sa pratique pour accompagner les apprenants dans leurs apprentissages et s'initier à l'approche évolutive des difficultés.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Identifier les différentes étapes des processus d'apprentissage
- Traduire les étapes des processus d'apprentissage en critères observables et les intégrer dans une démarche d'évaluation au service des apprentissages
- Informer les élèves des critères et méthodes d'évaluation et vérifier leur compréhension pour guider les apprentissages.
- Utiliser les résultats des évaluations pour adapter ses démarches d'enseignement et outils pédagogiques.
- Concevoir, tester et adapter différents types, modalités et supports d'évaluation

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Ressources publiées sur le site du Cnesco-Cnam sur le thème de : « L'évaluation en classe ». https://www.cnesco.fr/evaluation-en-classe/

Florin, A., Tricot, A., Chesné J.-F., Piedfer-Quêney, L., Simonin-Kunerth, M., (2023). Dossier de synthèse : L'évaluation en classe, au service de l'apprentissage des élèves. Cnesco-Cnam.

Ressources relatives aux évaluations (externes certificatives/ non certificatives et enquêtes internationales) publiées sur le site enseignement.be (FWB).

Les définitions de l'évaluation dans Le Décret portant sur les livrets 1e et 2e du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (FWB, 2019).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EApp	40 %	…	60 %	…	…	…	40 %	…	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée**	
Alias : GGTC	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3210	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Muriel Lecoq (muriel.lecoq@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Identifier comment favoriser un climat de classe bienveillant et propice aux apprentissages, ainsi qu'une relation positive et harmonieuse avec les élèves.
Gérer les dynamiques du groupe classe dans un cadre relationnel bienveillant envisagé comme une condition à la gestion des apprentissages.
Identifier les raisons des perturbations dans la classe et les moyens de prévention des problèmes multiples d'indiscipline.
Identifier des moyens d'intervention corrective.
Identifier les caractéristiques d'une règle et d'une sanction éducative.
Établir de bonnes règles et choisir des sanctions adéquates.
Identifier des critères et des techniques pour faire travailler les élèves en groupe et constituer les groupes.
Identifier les différents rôles et fonctions dans un groupe.

Contenu de l'activité

L'enseignement explicite des comportements.
Stratégies préventives de gestion de classe.
Stratégies réactives/correctives de gestion de classe.
Gestion relationnelle et disciplinaire de la classe.
Les caractéristiques d'une règle et d'une sanction éducative.
Le travail en groupe des élèves.
Les rôles et fonctions dans un groupe.
Les jeux cadres Thiagi.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

...

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours
O E-Learning
● Documents de travail
● Portefeuille de lectures
● Dias de projection
● Ouvrage de référence
● Autres : (Capsules vidéo, documentaires, film)

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Baco, Ch., Derobertmasure, A., Demause, M. (2025). L'enseignement explicite dans ma classe. Stratégies pour gérer les apprentissages et les comportements. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
Bocquillon, M., Baco, Ch., Derobertmasure, A., Demeuse, M. (2024). Enseignement explicite : pratiques et stratégies. Quand l'enseignement fait la différence. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur.
Bissonnette. S., Gauthier. C., & Castonguay. M. (2017). L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Montréal : La Chenelière.
Gordon, Th., (2024), Enseignants Efficaces. Marabout.
Faulx, D., Danse, C., (2021), Comment favoriser l'apprentissage et la formation des adultes ? 2ème édition. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
Dossiers pédagogiques de films.
Traube, P. (2002). Eduquer c'est aussi punir. Bruxelles : Labor.

Barlow, M. (2000). Le travail en groupe des élèves. Paris : Bordas.
Hourts, B. et Thiagarajan, S. (2024). La ludo-pédagogie en action, enseigner avec les jeux-cadres de Thiagi. Tarsul : éditions du mieux apprendre.
Jousse, N. (2025). Le grand livre des jeux de formation. Paris : éditions Eyrolles.
Eyraud, G., Fontaine, D., Meram, D., Oelsner, A. (2006). Favoriser l'estime de soi à l'école, Enjeux, Démarches, outils, Pédagogie Formation. Lyon : Chronique Sociale.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
● Classe inversée
● Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
● Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGTC	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Dimensions éthiques du métier	
Alias : DEM	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3215	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 25 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Muriel Lecoq (muriel.lecoq@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Déontologie
- Activité 2 : Stage socioéducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur institutionnel, social et culturel ainsi que les compétences relationnelles liées à l'accompagnement socio-éducatif.
L'articulation de cours théoriques et pratiques avec un stage socioéducatif permettra de travailler à la fois sur les composantes cognitives, affectives et comportementales des attitudes professionnelles à développer chez les futurs enseignants pour ces compétences.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

AXE 3 : Formation à et par la pratique. *Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.*
AXE 5 : Formation en sciences humaines et sociales. *Ethique, déontologie et législation scolaire ainsi que les pratiques citoyennes.*

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DEM	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation finale de l'unité d'enseignement DEM sera entérinée par le biais d'une grille d'évaluation critériée transversale, individuellement communiquée à chaque étudiant.e. Au sein de celle-ci, les "critères de validation" permettront de déterminer si l'UE peut être ou non créditée, et les "critères d'appréciation" seront pris en compte pour guider, le cas échéant, le degré de réussite propre à l'UE afin de déposer la note globale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions éthiques du métier	
Alias : DEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 10 h	A.A. : Déontologie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB ? Définitions des concepts clés, mise en évidence des droits et des devoirs des enseignants par l'interprétation des décrets et lois qui organisent l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, leurs implications quotidiennes sur les rôles et tâches du métier. Déontologie en général puis spécifique à l'enseignant.

Comment analyser et traiter des cas de déontologie liés à l'enseignement ? Utilisation de ressources pertinentes - dont le cadre légal- pour analyser une situation ou question déontologique concernant l'enseignement et proposer des réponses/solutions/démarches à adopter.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Connaitre et comprendre ses droits et devoirs en tant qu'enseignant.
Analyser des cas de déontologie rencontrés à l'école et y apporter une réflexion critique opportune.
Être capable de réaliser une recherche d'informations dans des documents adaptés et notamment ceux liés à l'enseignement en FWB, de sélectionner l'information selon la situation et d'être critique.
Savoir réagir efficacement face à des situations de maltraitance en interpelant les intervenants adéquats.
Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ● Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers.
- Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckeere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE.
- Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e.s aux cours est requise.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions éthiques du métier	
Alias : DEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 15 h	A.A. : Stage socioéducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage se déroulera dans un milieu socio-éducatif en accompagnement d'un maître de stage (éducateur spécialisé, psychologue, pédagogue, logopède, ...) en situation d'interaction avec un public cible dans un autre contexte que les stages d'enseignement (en accord avec le titulaire de l'AA).
Il s'agit de permettre aux étudiants d'approcher concrètement les questions déontologiques que pose l'accompagnement de publics en situation de vulnérabilité (précarité sociale, placement, exil, handicap, etc.) et d'en tirer des enseignements pour leur pratique d'enseignant.
Il pourra s'agir par exemple de maisons d'enfants placés par le juge, d'associations qui accompagnent des parents et enfants primo-arrivants ou en situation de précarité sociale et/ou culturelle, de services d'accrochage scolaire, d'institutions publiques de protection de la jeunesse, de maisons de jeunes, de centres d'accueil de demandeurs d'asile, d'associations d'accompagnement de jeunes en situation de questionnement par rapport à leur genre et/ou orientation sexuelle, d'écoles à l'hôpital, d'institutions qui accompagnent des familles et enfants en situation de handicap, etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Prester seul 15h de stage dans un autre milieu professionnel que celui propre à l'enseignement, dans le but d'enrichir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, dans un horizon élargi de travail.
S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (Documents de stage)

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le lieu de stage doit être validé par le titulaire de l'UE au moins 15 jours avant le début du stage via un message Teams envoyé par l'étudiant.
L'étudiant veillera à garder une copie des documents originaux remis en mains propres au titulaire de l'UE ou via la bibliothèque contre signature. Le cachet de l'établissement de stage devra figurer sur les documents de stage, ainsi que les signatures requises.
Le stage doit se dérouler en dehors des heures de cours. Il n'est pas admis comme excuse valable d'absence aux cours.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Dimensions critiques du métier	
Alias : DCM	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLSH3216	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Cécile Grétry (cecile.gretry@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Éducation critique des élèves aux médias
- Activité 2 : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur social et culturel de l'institution scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'UE Dimensions critiques du métier vise à outiller les étudiant.e.s à développer une compréhension critique de la culture et des médias. Une attention particulière sera portée sur les discriminations sociétales.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DCM	…	…	…	10 %	…	90 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel consiste en la participation active aux différentes séances des AA.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions critiques du métier	
Alias : DCM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 10 h	A.A. : Éducation critique des élèves aux médias	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours d'Éducation critique aux médias vise à aider chaque étudiant.e à atteindre les objectifs suivants :

- S'initier à l'analyse critique des informations afin de répondre aux exigences scolaires de diffusion d'une information rigoureuse, vérifiée et objective : mettre en question ses propres représentations et convictions (attitude critique), distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, distinguer les différents registres de discours et d'information diffusés dans la sphère médiatique, indépendamment du support
- L'esprit critique à l'école. Quoi ? Pourquoi ?
- L'éducation critique aux médias et à l'information. Quoi ? Pourquoi ?

La fabrique de l'information

- Distinguer les types de supports médiatiques et leurs effets spécifiques sur les publics. Différencier information et publicité
- Adopter et transmettre cette posture critique aux élèves. Évaluer l'information Analyser des images de l'actualité. La liberté d'expression et ses limites. Publier de l'information

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Développer une compréhension critique des médias : Former les futurs enseignants à analyser et évaluer les contenus médiatiques de manière critique, en identifiant les biais, les intentions et les techniques de persuasion utilisées dans différents types de médias.

- Enseigner l'utilisation éthique et responsable des médias : Amener les futurs enseignants à réfléchir sur l'impact des médias sur la société et à intégrer des pratiques éthiques dans leur utilisation personnelle et professionnelle des médias.

- Favoriser l'intégration de l'éducation critique aux médias dans les pratiques pédagogiques : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent intégrer l'éducation critique aux médias dans leur enseignement, en développant des méthodes et des ressources pour sensibiliser leurs élèves à une consommation et à une production médiatiques critiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Bonvoisin, D., Collard, Y., Culot, M., Guffens, B.Critiquer l'info. 5 approches pour une éducation aux médias, Belgique, Ed. Médiaanimation, 2020.
- Publications du CLEMI (en ligne) https://www.clemi.fr/
- Publications de CSEM (en ligne) https://www.csem.be/
- Publications de MEDIA ANIMATION asbl (en ligne) https://media-animation.be/
- EUSTACHE, S., PERROTIN, E., *Comment s'informer*, France, éd. Ricochet, 2023.
- PATINO, B., *S'informer, à quoi bon ?* , France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- JEAN, A., *Algorithmes, bientôt maîtres du monde ?,* France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- AZAM, J., *C'est quoi les fake news ?* France, éd. Milan, 2019.
- Busquet, P., Pourquery, D., S'infomer moins, s'informer mieux. Petit manuel pour ne plus subir l'actualité, France, Ed. Librio, 2024.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
● Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

- La participation active au cours AA Éducation critique aux médias est une condition de correction de l'évaluation intégrée. Les modalités de l'évaluation de la participation active au cours seront précisées par le titulaire en charge du cours lors de la première séance de cours.
- En fonction de l'actualité médiatique, le titulaire du cours AA Éducation critique aux médias a le choix d'organiser des visites extérieures et des rencontres avec des intervenants extérieurs. La participation à ces activités organisées en journée ou en soirée est obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 2**	U.E. : Dimensions critiques du métier	
Alias : DCM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 20 h	A.A. : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

La "culture" sera ici entendue comme un regard sur le monde, une perception et une conception de celui-ci (une métaphysique, un "logiciel"). L'UE abordera différentes cultures et focalisera son attention sur la culture occidentale qui remonte à la modernité et notamment aux colonisations pour dégager nos manières contemporaines de voir "l'autre" et de "se" voir en miroir, avec une vigilance particulière sur ce que proposent les médias. Ceux-ci constituent en effet un agent actif important de la construction de notre vision du monde qui exige un traitement critique et argumenté. Nous porterons une attention particulière aux tensions voire contradictions philosophico-politiques qui traversent la culture et en quoi celle-ci engage à la fois l'égalité et des identités excluantes et hiérarchisantes, des discriminations majeures dans les champs socio-économique, philosophico-religieux, de genres et sexualités, juridico-politique (national/étranger).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre et expliquer les diversités et inégalités de notre société à l'aide de concepts-clefs (culture, identité, norme, discrimination, domination, subjectivation, etc.).
- Prendre conscience de ses propres représentations et manières d'agir ainsi que de l'impact de celles-ci dans la construction de soi et le rapport aux autres.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement en FWB (Décrets Code, Neutralité) et l'État Belge (Lois et Constitution, prescrits UE, Conventions ONU).
- Adopter un regard critique sur ses propres pratiques, les pratiques institutionnelles et sociétales, et sur le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production ou la transformation des inégalités de l'ordre social.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

-Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers. - Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckeere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE. - Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Cognition en contexte d'apprentissage	
Alias : CognApp	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLSH3212	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 18 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Stéphanie PETERS (s.peters@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Ce cours travaillera quatre acquis d'apprentissage :

* **Connaître** et **comprendre** les déterminants et processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage (mémoire, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire.
* **Établir des liens** entre les connaissances sur les processus cognitifs et des activités pédagogiques.
* **Être sensibilisé** à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages)
* **Nourrir** une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent notamment dans le développement des compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive : notamment,
"maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage (3b)".

Contenu de l'activité

Les contenus porteront sur les déterminants cognitifs des apprentissages (mémoire, attention, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire. Ces contenus viseront à permettre aux étudiants de comprendre la nature des processus cognitifs impliqués dans les activités pédagogiques et de les sensibiliser à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages) afin de leur permettre de rentrer dans une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec la formatrice titulaire)

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- o E-Learning
- o Documents de travail
- ● Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- o Ouvrage de référence
- o Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires :
Un **syllabus** de cours sera disponible sur e-campus, ainsi que les **slides**.
Les étudiants devront également lire un **article scientifique** et visionner une **conférence en ligne**. Ces ressources seront disponibles sur e-campus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- o Activités en laboratoire
- o Exercices, applications, travaux pratiques
- o Exposé par l'étudiant.e
- o Résolutions de problèmes
- o Enseignement mutuel (par les pairs)
- o Travaux en autonomie
- o Ateliers, travaux de groupes
- o Observations de pratiques / de terrain
- o Classe inversée
- o Projet sur le terrain
- o Séminaires, excursions, visites
- ● Autre : (Le cours sera donné *ex cathedra*. De nombreuses animations seront proposées en séance pour faciliter l'intégration des concepts. La présence au cours est donc vivement recommandée.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CognApp	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (lors de chacune des deux sessions) consistera en une série de QCM.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0003-1.html

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0003-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		U.E. : Didactique disciplinaire - Sciences économiques et sociales	
Alias : DidaDis	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3213	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mickaël Idrac (midrac@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0009-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0009-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 2**		**U.E. : Technopédagogie**	
Alias : Tpe-2	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLSH3214	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Segond (valerie.segond@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Construction d'un dispositif de formation hybride
- Outiller sa pratique, pour quoi ? Sélectionner, créer et gérer des ressources
- Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

Contenu de l'activité

Outiller sa pratique, pour quoi ? Sélectionner, créer et gérer des ressources

- Le modèle SAMR pour intégrer le numérique dans la pédagogie
- Les acteurs de la formation en ligne des enseignants
- Les acteurs institutionnels du numérique éducatif dans le 2nd degré
- Les eRUN, acteurs du numérique éducatif
- Les lieux d'échange en ligne entre professionnels
- Les référents numériques pour le second degré
- Suivre les avancées de la recherche sur le numérique éducatif
- Les Travaux académiques mutualisés (TraAM)
- Comprendre et utiliser les moteurs de recherche et AI (chatGPT, …)

Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

- Construire un dispositif de formation continu axé sur les 4 piliers de l'apprentissage :
- L'attention : question d'autonomie et d'ergonomie
- L'engagement actif : outils d'évaluation formative continue à correction automatique (Forms, Wooflash, Quizlet,…) + gestion des travaux en groupe (Excel et graphiques)
- Le retour d'information : communication prof-élève de manière individualisée.
- La consolidation et la remédiation : les outils de drill en ligne et le suivi de la progression des élèves.
- Outil de conception : ABC Learning Design (Concepteur d'apprentissage (ucl.ac.uk))
- Différencier l'enseignement "par" le numérique et "au" numérique.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Conceptualiser, choisir et utiliser des supports didactiques, des logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques
- Construction de supports dévaluation formative
- Conception d'outils de différenciation
- Maîtrise de l'intégration des technologies numériques

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours
O E-Learning
● Documents de travail
● Portefeuille de lectures
● Dias de projection
O Ouvrage de référence
● Autres : site internet

Sources bibliographiques principales

Modèle de Develay Michel (De l'apprentissage à l'enseignement, ESF)
Bruner, J. (1983). Le développement de l'enfant. Savoir faire savoir dire. PUF.
Bruner, J. (1997). L'éducation, entrée dans la culture (Les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle), Col. Psychologie, Retz, Paris. Ed. américaine originale : *The Culture of Education, Harvard University Press, 1996.

Doise, W., Mugny, G. (1981) Le Développement Social de l'intelligence, InterEditions, Paris.
Linard, M. (2001) Concevoir des environnements pour apprendre : l'activité humaine, cadre organisateur de l'interactivité technique. In Delozanne, E. & Jacoboni, P., Interaction homme-machine pour la formation et l'apprentissage humain, Sciences et techniques éducatives, 8 (3-4), 211-238
Vygotski, LS. (1934,1985) Pensée et langage, Editions Sociales, traduction française 1985, Paris ; Réédition 1997, La Dispute, Paris.
Reboul Olivier (1980). Qu'est-ce qu'apprendre ? Pour une philosophie de l'enseignement. Presses Universitaires de France, 1 er janvier 1980.
Jean Houssaye. Le triangle pédagogique. Théorie et pratiques de l'éducation scolaire, Peter Lang, Berne 2000, 3 e Éd., 1 re Éd. 1988
Philippe Meirieu, Pédagogie : des lieux communs aux concepts clés, Paris, ESF éditeur, 2013
LIEURY Alain, "35 notions de psychologie cognitive", éd DUNOD, Paris 2015
CRAHAY M., Psychologie de l'éducation, éd PUF, 1999
E. Vellas, Laboratoire LIFE, Université de Genève. FPSE Paru in Enjeux pédagogiques, n˚10, novembre, 2008 Source : CRAHAY M., psychologie de l'éducation, éd. PUF 1999
ROSSI JP., Les mécanismes de l'apprentissage, modèle et applications. Éd. De Boeck Solar (Neuropsychologie), septembre 2014
Ghyslain Samson, Université du Québec à Trois-Rivières, Conseiller pédagogique, Commission scolaire de l'Énergie, Shawinigan
HOUDE Olivier, L'école du cerveau, éd. Mardaga, Bruxelles 2018
EUSTACHE F. & GUILLERY-GIRARD B., La neuroéducation : la mémoire au centre des apprentissages. Éd. Odile Jacob, Paris 2016
http://www2.ulg.ac.be/lem/StyleApprent/StyleApprent_CG/page_02.htm https://www.youtube.com/watch?v=J472SwiPrZ

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : Espace Pôle technopédagogique Liège

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Tpe-2	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Dans le cadre du cours de technopédagogie, une présentation vidéo filmée d'une activité d'apprentissage intégrant les technologies et permettant au dispositif d'intégrer effectivement les 4 piliers de l'apprentissage (l'engagement actif, le retour d'information, l'attention et la consolidation) et les acquis théoriques du cours de PApp B1 devra être produite par l'étudiant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		**U.E. : Pratiques de différenciation et accompagnement aux troubles de l'apprentissage**	
Alias : PDAT	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLSH3301	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 40 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Geneviève Evrard (genevieve.evrard@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage
- Activité 2 : Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Déterminer la position du Pacte pour un Enseignement d'Excellence (PEE) face à la différenciation et l'inclusion ainsi que de caractériser les concepts/dispositifs associés (aménagements raisonnables, pôles territoriaux, DAccE, co-enseignement, …)
- Expliciter la notion d'équité et proposer des moyens à mettre en place pour l'assurer
- Différencier trouble et difficulté d'apprentissage
- Expliciter l'approche évolutive de la difficulté d'apprentissage et l'accompagnement personnalisé
- Expliquer ce que l'on entend par Ecole inclusive et de formuler des pistes pour une inclusion réussie
- Proposer des pistes pour l'accompagnement pédagogique de l'élève porteur de troubles (aménagements de classe et dispositifs) en regard des différents troubles de l'apprentissage

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Les contenus minimaux visés par l'unité d'enseignement sont :
- articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées
- approche évolutive et accompagnement personnalisé

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDAT	15 %	…	…	15 %	…	70 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les rapports et travaux devront être rentrés à la date fixée au cours. Après cette date, ils ne seront plus repris et seront notés zéro. (En cas d'absence justifiée, ils devront être rentrés dès le premier jour de retour à la Haute Ecole, accompagné du justificatif, en mains propres ou au secrétariat de section).

Une présence active est indispensable lors des visites ou rencontre avec des intervenants extérieurs.
Un retour sera fourni aux étudiants au terme du Q1 sur base des travaux réalisés dans le cadre du TA.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Pratiques de différenciation et accompagnement aux troubles de l'apprentissage	
Alias : PDAT	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- La position du PEE face à la différenciation et les apports des documents officiels (code de l'enseignement, référentiel, …) ; caractériser les concepts/ dispositifs associés (aménagements raisonnables, DAccE, co-enseignement, …)
- La problématique de la différenciation des apprentissages et fournir des outils afin de leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques (l'analyse des erreurs, le tutorat, plan de travail, table d'appui, …)
- L'enseignement qualifiant et ses caractéristiques

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Les activités proposées permettront aux étudiants de :

- Déterminer la position du PEE face à la différenciation et les apports des documents officiels (code de l'enseignement, référentiel, …) ; caractériser les concepts/ dispositifs associés (aménagements raisonnables, DAccE, co-enseignement, …)
- Aborder concrètement la problématique de la différenciation des apprentissages et fournir des outils afin de leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques (l'analyse des erreurs, le tutorat, plan de travail, table d'appui, …)
- Identifier les caractéristiques de l'enseignement qualifiant

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Bocquillon M, Baco C (2025), L'enseignement explicite dans ma classe, stratégies pour gérer les apprentissages et les comportements
- Connac S, Fontdecaba S (2013), Mieux apprendre avec la coopération, dossier cahier pédagogique 505
- Caron J. (2003), Apprivoiser les différences – Guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles, Editions de la Chenilière
- Caron J. (2008), Différencier au quotidien, Editions de la Chenilière
- Forget A (2017), La différenciation dans l'enseignement, était des lieux et questionnement, Université de Genève
- Hume K. (2009), Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ? La réussite scolaire pour tous, De Boeck
- Kahn, S. (2010). Pédagogie différenciée. De Boeck : Bruxelles
- Kluth, P. et Danaher, S. (2012). 100 stratégies pour différencier l'enseignement. La Chenelière, Montréal.
- Perrenoud, Ph. (2008). Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action (4è édition). Issy-les-Moulineaux : ESF
- Pierret-Hannecart M. et Pierret P. (2003), Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui, De Boeck
- Prezesmycki H. (2004), Pédagogie différenciée, Hachette
- Stordeur J. (2022), La différenciation, voie royale ou voie sans issue pour les élèves en difficulté ? De Boeck
- Site « enseignement.be » et fascicules de la FWB

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Des visites ou rencontre avec des intervenants extérieurs sont planifiées, la présence effective et l'implication active de chacun est indispensable.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Pratiques de différenciation et accompagnement aux troubles de l'apprentissage	
Alias : PDAT	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les activités proposées permettront de travailler les thématiques suivantes :

- Les différences entre « trouble et difficulté d'apprentissage » ainsi que « inclusion et intégration »
- La structure de l'enseignement spécialisé et ses caractéristiques
- Des conseils pour une inclusion réussie
- Les caractéristiques d'une série de besoins spécifiques ainsi que la détermination de pistes pour l'accompagnement pédagogique de l'élève porteur de troubles (aménagements de classe et dispositifs)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable :

• Déterminer la position du PEE face à la différenciation et l'inclusion et caractériser les concepts/ dispositifs associés (aménagements raisonnables, DAccE, co-enseignement, …)
leurs avantages et les difficultés de mise en place

• Différencier trouble et difficulté d'apprentissage

• Différencier inclusion et intégration, formuler des conseils pour une inclusion réussie ; Expliquer les 10 conditions d'une inclusion inclusive selon Tremblay

• Expliquer les structures de l'enseignement spécialisé (types, formes, ...), les procédures et les conditions d'entrée ou de sortie dans l'enseignement spécialisé, de caractériser ce "type" d'enseignement, d'expliquer en quoi consiste l'enseignement intégré et les différentes formes qu'il peut prendre et de formuler des conseils pédagogiques»

• Réaliser des recherches sur un trouble, une déficience ou « un besoin spécifique », d'en synthétiser les aspects essentiels et de s'interroger sur comment aider un élève souffrant de ce trouble pour formuler des conséquences pédagogiques

• Caractériser différents troubles de l'apprentissage (Dys-Autisme-Déficience Intellectuelle-Troubles externalisés du comportement -Déficience visuelle/auditive...) et donner des pistes pour un accompagnement pédagogique de l'élève porteur de troubles (aménagements de classe et dispositifs)

• Décrire ce qu'est un pôle territorial ainsi que ses missions

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Tremblay P (2023), École inclusive, Conditions et applications
- Rigaud C et Dortier MC (2001), Détecter et aider les élèves Dys
- Keunen, V. (2020). Les aménagements raisonnables : optimiser la réussite scolaire des élèves à besoins spécifiques du maternel au secondaire. Erasme
- Leroux, M. et Paré, M (2016). Mieux répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves, des pistes pour différencier, adapter et modifier son enseignement. La Chenelière, Montréal
- Auger MT, Boucharlat C. (2001), Élèves « difficiles », profs en difficulté, Chronique Sociale
- Fascicule FWB (2010). Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage. Bruxelles : FWB
- Fascicule FWB (2010). Enseigner aux enfants à haut potentiel, Bruxelles : FWB
- Fiches FWB – Troubles

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Des visites ou rencontre avec des intervenants extérieurs sont planifiées, la présence effective et l'implication active de chacun est indispensable.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : **Formation économique et sociale et didactique de la discipline : Inégalités socio-économiques et changements sociaux**	
Alias : FES-3	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3302	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Taillard (francois.taillard@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Mettre en œuvre la démarche d'investigation propre aux sciences sociales.
- Comprendre et expliquer les sources d'inégalités contemporaines, la façon dont celles-ci s'expriment et de décrire les mesures politiques, sociales et économiques prisent afin de diminuer leurs impacts sur la vie des individus et des sociétés.
- Comprendre et expliquer les mécanismes de changement social à travers l'étude de certains rapports de domination et la façon dont ces phénomènes ont été abordés au cours de l'histoire récente.

Contenu de l'activité

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'élève sera évalué sur :

- Sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer.
- Sa capacité à traiter, analyser et restituer les informations étudiées au cours.
- Sa capacité à concevoir une tâche didactique qui permet d'étudier un savoir des sciences économiques et sociales et d'entraîner un savoir-faire ciblé.

Les acquis évalués seront théoriques et porteront entre autres sur les matières suivantes :

- Les différentes conceptions de la **justice sociale**.
- L'**égalité des chances**, la **mobilité** et la **reproduction sociale.**
- Les **modes d'action collective** passée et présente.
- Le fonctionnement de la **sécurité sociale**, son utilité et son financement.
- Les sources de **financement public** et la **fiscalité**.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors de quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours.

Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur base de la participation et de la réflexion des élèves, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions préparées des étudiants devant le groupe classe. Les étudiants seront amenés également à réaliser des recherches de terrain et/ou à rencontrer des acteurs au carrefour des problématiques travaillées dans les cours.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.

Outre l'approfondissement de divers contenus sociologiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation économique et sociale du tronc commun. Cette approche didactique pourra se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

La justice sociale : Le libéralisme égalitaire de John Rawls, Véronique Munoz-Dardé, Paris, A. Colin, 2005.
Michael Walzer : le pluralisme et l'universel. Justine Lacroix, Paris, Ed Michalon (2001)
http://agora.qc.ca/documents/systeme--effets_pervers_et_systeme_scolaire_par_jean_stafford
https://socialsecurity.belgium.be/fr/publications/tout-ce-que-vous-avez-toujours-voulu-savoir-sur-la-securite-sociale
Manuel critique d'économie, collectif, Le Monde Diplomatique, Hors-série Tome 7, Paris, 2016
« Dictionnaire de sociologie », J. ETIENNE ; F. BLOESS ; J-P. NORECK ; J-P ROUX, 2ème Edition, Editions Hatier,1997, Paris.
« Eléments de sociologie », H. MENDRAS, 4ème Edition, Editions Armand Colin, 1996, Paris.
« Classes sociales et inégalités : Stratification et mobilité », Patrice BONNEWITZ, J. FLEURY, Editions Breal, Collections Thèmes et Débats, 2004, Paris.
Neveux, E. (2002). *Sociologie des mouvements sociaux* (Collection "Repères"). La Découverte.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ● Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FES-3	…	…	…	10 %	…	90 %	Report	…	90 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La société est traversée par des luttes de pouvoir. Ces luttes de pouvoir produisent de l'injustice dans l'accès aux ressources collectives disponibles (emploi, santé, légitimité, revenus, etc.). A travers l'histoire, les individus se sont agrégés et organisés afin de rétablir un équilibre à l'accès à ces ressources par les différents groupes sociaux qui la composent. Ces transformations sociales se font sous l'impulsion de mouvements sociaux dont les revendications et la composition peuvent varier au cours du temps. L'Etat, dans sa forme actuelle, s'est vu attribué en grande partie la fonction de garantir l'égalité entre les citoyens et l'Ecole comme

meilleur moyen pour atteindre cet objectif. Comment expliquez dès lors que les inégalités continuent de se creuser entre les strates sociales les plus antagonistes ? L'objet principal de cet UE sera de rendre conscience du continuum historique de ces inégalités, des luttes qui y sont associées, de la façon dont les hommes et les femmes se sont organisés et comment ils continuent à investir d'autres terrains de revendication.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : **Formation géographique et didactique de la discipline**	
Alias : FGeo-3	Crédit(s) : 6 ECTS	Acronyme info : PLSH3303	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 60 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Gilles Valoir (gilles.valoir@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- L'objectif général est d'être capable, au terme de cette UE, de comprendre et d'expliquer en quoi la mobilité des hommes et les flux de capitaux, d'informations et de biens, qui sont à la fois le moteur et les conséquences principales de la mondialisation, ont aussi des conséquences environnementales majeures, mais aussi de comprendre et d'expliquer en quoi la mondialisation influence l'organisation des territoires.

- D'un point de vue didactique, l'objectif est d'être capable de mettre en œuvre la démarche d'investigation géographique pour éclairer des questions de société, de communiquer les résultats d'une recherche sur un questionnement spatial en lien avec les attendus du référentiel FHGES du tronc commun et de transposer ces apprentissages dans l'enseignement primaire et secondaire (de la P5 à la S3).

- Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :
  - sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
  - sa capacité à traiter et restituer les informations étudiées au cours
  - sa capacité à résoudre des tâches qui mettent en œuvre des savoir-faire et des compétences du référentiel de géographie du tronc commun

<u>Contenu de l'activité</u>

Formation géographique et didactique de la discipline : **mutations des espaces clés de la mondialisation et impacts de la mondialisation sur l'environnement à travers la mobilité des biens et des personnes**

En s'intégrant dans le processus de mondialisation, les espaces sont (ré)aménagés par les Hommes. Les mutations de ces espaces, qui se traduisent le plus souvent par une uniformisation de l'occupation du sol, permettent d'interroger l'aménagement et l'organisation des territoires, mais également les effets de la mondialisation en termes d'impacts environnementaux et de façon plus générale, en termes de développement durable.

Sur la base d'outils numériques géospatiaux (globe virtuel, SIG, géoportail …) et de représentations de l'espace (cartes thématiques, profil altimétrique/topographique, images géographiques …), l'étudiant développera ici ses connaissances relatives aux espaces marqués par la mondialisation et à l'influence de ce phénomène sur l'aménagement et l'organisation des territoires. Il sera à même d'expliquer des liens, en termes d'effets positifs et négatifs, entre le développement massif des échanges (transport de personnes, de biens et de services, de capitaux, de technologies ou de pratiques culturelles) qui a été à la base de la mondialisation et l'environnement.

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours. Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur la base de la participation et de la réflexion des étudiants, des observations sur le terrain (sorties extra-muros), des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.

Outre l'approfondissement de divers contenus géographiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation géographique du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :
- Sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
- Sa capacité à traiter et restituer les informations étudiées au cours
- Sa capacité à concevoir une situation d'apprentissage mettant en œuvre la démarche d'investigation géographique qui permet l'installation de connaissances théoriques et opérationnelles du référentiel de formation géographique du tronc commun.

Les acquis évalués seront théoriques et porteront sur des notions de base et des liens établis entre les matières suivantes :
- La métropolisation
- La littoralisation
- Les mobilités, flux et réseaux dans la mondialisation
- Les impacts environnementaux et le Développement durable.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours
○ E-Learning
● Documents de travail
○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection
○ Ouvrage de référence
○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Référentiel du tronc commun de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles (2022)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FGeo-3	…	…	…	20 %	…	80 %	Report	…	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		**U.E. : Formation historique et didactique de la discipline**	
Alias : FHis-3	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3304	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 50 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Hardy (francois.hardy@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Expliquer le fonctionnement et la fin de la société d'Ancien régime en Europe occidentale
- Expliquer le développement de la société européenne industrielle du 19ème siècle et du début du 20ème siècle
- Expliquer la période de la seconde guerre mondiale en Belgique.
- Concevoir des outils didactiques et des ressources pédagogiques originales exploitables dans des situations d'apprentissage du cours de formation historique

Contenu de l'activité

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :

- sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
- sa capacité à traiter, restituer et mobiliser les informations étudiées au cours
- sa capacité à concevoir une tâche didactique qui permet d'étudier un savoir historique et d'entraîner une compétence ciblée

Les acquis théoriques évalués porteront sur les matières suivantes :

- L'organisation de la société d'Ancien régime
- La remise en question de la société d'ordre et la période de la révolution française
- L'intégration des territoires de la future Belgique à la France de Napoléon et ses conséquences
- Les évolutions technique et économique des sociétés européennes durant la période des révolutions industrielles
- Les conséquences sociales et environnementales des révolutions industrielles
- La construction démocratique de la Belgique
- L'expansion coloniale européenne durant le 19ème siècle et la première moitié du 20ème siècle
- Le régime politique du troisième Reich allemand et les mouvements résistants durant de la seconde guerre mondiale

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors de travaux à préparer en dehors des heures cours. Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.
Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.
Outre l'approfondissement de divers contenus historiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation historique du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	O Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Référentiel du tronc commun de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles (2022)
- Hardy F., (2023), Construire ses leçons en Histoire, disponible sur http://francoishardy.weebly.com

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FHis-3	10 %	…	40 %	10 %	…	40 % (40 %)	Report	…	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le partiel dispensatoire de janvier (40 %) sera repassé en juin, en cas de note inférieure à 10/20 en janvier).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Stage et didactiques dans l'enseignement primaire	
Alias : St-3a	Crédit(s) : 10 ECTS	Acronyme info : PLSH3305	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ○ Non ● Oui (UE St-2)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 120 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 2 : Stage dans l'enseignement primaire
- Activité 3 : Didactique de la Formation économique et sociale en primaire
- Activité 4 : Didactique de la Formation géographique en primaire
- Activité 5 : Didactique de la Formation historique en primaire

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Dans l'enseignement primaire (P5-P6), **vivre, observer et analyser des situations d'enseignement** en formation historique, géographique, économique et sociale.
- **Maitriser les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- Concevoir des **supports didactiques adaptés à l'enseignement primaire**
- Concevoir **la préparation écrite complète d'une séquence d'apprentissage** dans chacune des disciplines d'enseignement.
- **Respecter les prescrits légaux** lors de la conception de ses préparations écrites
- Concevoir et la mettre en œuvre une **démarche d'enseignement et d'apprentissage adaptée à l'enseignement primaire.**
- Assurer une **mise en œuvre efficace** d'une séquence d'apprentissage.
- **Favoriser un climat propice aux apprentissages :** aisance dans la matière, dynamisme, application de techniques de communication orale efficaces, ...
- Assurer une **communication orale intelligible** (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel
- **D'adopter un comportement responsable et respectueux** en adéquation avec les règles de déontologie régissant les métiers d'étudiant et d'enseignant (relation avec les maitres de stage, attitude générale et gestion administrative, prise en compte de la diversité du public scolaire dans ses dimensions sexuées, culturelles et physiques).
- **Développer des capacités relationnelles** et déontologiques afin de s'intégrer au milieu professionnel.
- Enrichir un **portfolio** qui démontre **l'évolution de ses capacités et sa réflexivité** sur ses propres pratiques pédagogiques.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Lors des **Ateliers de formation professionnelle, l**es étudiant·e·s sont amené·e·s à observer, à analyser, à préparer et à enseigner des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines, en groupe ou individuellement destinées à l'enseignement primaire (P5-P6)

Ces activités se déroulement tant au sein de la classe qu'en dehors de celle-ci (activités avec le public cible, activités extra-muros, voyage pluridisciplinaire...)

Lors des cours **Didactique des Formations**, les étudiants découvriront les spécificités des démarches et des supports adaptés à l'enseignement primaire tout en tenant compte du développement de l'enfant.

Sur la base des différents **cours de didactiques** des 4 disciplines et des expériences pratiques (**Ateliers de formation professionnelle**), le stage en P5-P6 (3 semaines) aura pour objectif de :

- **Observer** des situations d'enseignement et les aspects didactiques en formation historique, géographique, économique et sociale, dans l'enseignement primaire

- **Mettre en évidence** les gestes professionnels porteurs d'apprentissage et les illustrer par des exemples concrets.
- **Définir et repérer** tous les aspects du métier d'enseignant.
- **Concevoir et mettre en œuvre** des activités pédagogiques, des démarches d'enseignement et des supports didactiques adaptés au développement de l'enfant dans les différentes disciplines d'enseignement pour le primaire.
- **S'intégrer au milieu professionnel.**

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
St-3a	100 %	…	…	…	…	…	Report	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Au travers des quatre A.A., les acquis évalués sont :

- Les **notions théoriques liées aux différents cours de didactique**
- **Les préparations écrites complètes** de séquences d'apprentissage personnelles qui décrivent :
  - Les comportements et stratégies cognitives proposés par l'enseignant
  - Les prescrits légaux
  - Les objectifs d'apprentissage visés chez les élèves
  - L'organisation des étapes de la séquence d'apprentissage
  - Le contenu matière adapté (maîtrise de la matière et documents proposés aux élèves).
  - La guidance écrite et orale précise
- **Les capacités relationnelles et déontologiques avec les élèves** : animation et prise en charge efficace du groupe-classe.
- **La mise en œuvre** d'une gestion efficace et adéquate de séquences d'apprentissage personnelles tant au nveau de la gestion de la matière que de la gestion de la classe.
- **La communication orale intelligible** (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel.
- **L'intégration au milieu professionnel : le travail collaboratif au sein de l'école.**
- **Les capacités relationnelles et déontologiques avec les élèves** (animation, prise en charge efficace du groupe-classe et ouverture face à la diversité du public scolaire dans ses dimensions sexuées, culturelles et physiques) et avec les **maitres de stage**
- **La maitrise des aspects relationnels au sein d'une équipe éducative,** avec les parents et des acteurs extérieurs en lien avec quelques grands concepts de la psychologie sociale et relationnelle (influence sociale et des minorités, soumission à l'autorité, …)
- Le contenu **des rapports de stage** complétés à l'issue des stages par les maitres de stage et les encadrants de la Haute Ecole
- Le contenu du **portfolio** qui démontre l'évolution du **regard analytique et réflexif** sur ses propres pratiques

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Stage et didactiques dans l'enseignement primaire	
Alias : St-3a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 24 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors des **Ateliers de formation professionnelle, l**es étudiant·e·s sont amené·e·s à observer, à analyser, à préparer et à enseigner des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines, en groupe ou individuellement destinées à l'enseignement primaire (P5-P6)

Ces activités se déroulement tant au sein de la classe qu'en dehors de celle-ci (activités avec le public cible, activités extra-muros, voyage pluridisciplinaire...)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- **Maitriser les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- Concevoir des **supports didactiques adaptés à l'enseignement primaire**
- Concevoir **la préparation écrite complète d'une séquence d'apprentissage** dans chacune des disciplines d'enseignement.
- **Respecter les prescrits légaux** lors de la conception de ses préparations écrites
- Concevoir et la mettre en œuvre une **démarche d'enseignement et d'apprentissage adaptée à l'enseignement primaire.**
- Assurer une **communication orale intelligible** (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel
- **Développer des capacités relationnelles** et déontologiques afin de s'intégrer au milieu professionnel.
- Enrichir un **portfolio** qui démontre **l'évolution de ses capacités et sa réflexivité** sur ses propres pratiques pédagogiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Padlet https://padlet.com/fevrycaro/identit-de-l-enseignant-81a380cy36mdbfe8 et les Prescrits légaux

Sources bibliographiques principales

- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun),
- Févry, C. (2023). Pédagogie générale. HECh. Liège.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les productions réalisées en AFP sont intégrées à un portfolio :
- Les travaux, les préparations complètes
- Une analyse réflexive de chaque travail en faisant des liens explicites avec la théorie vue aux cours et proposant des pistes d'amélioration

Les AFP ont une visée formative et permettent de se préparer aux stages. Les évaluations formatives seront donc des indicateurs et permettront de fournir des pistes d'amélioration.

La présence est requise chaque atelier selon les horaires en vigueur. Les absences doivent être couvertes par un justificatif légal mais ne dispensent pas de l'ensemble des travaux à réaliser.

L'absence injustifiée peut entrainer un refus de participation au stage et une note négative à l'U.E.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Stage et didactiques dans l'enseignement primaire	
Alias : St-3a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 60 h	**A.A.** : Stage dans l'enseignement primaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Sur la base des différents **cours de didactiques** des 4 disciplines et des expériences pratiques (**Ateliers de formation professionnelle**), le stage en P5-P6 (1 semaine d'observation et 2 semaines d'observation participante) aura pour objectif de :

- **Observer** des situations d'enseignement et les aspects didactiques en formation historique, géographique, économique et sociale, dans l'enseignement primaire
- **Mettre en évidence** les gestes professionnels porteurs d'apprentissage et les illustrer par des exemples concrets.
- **Définir et repérer** tous les aspects du métier d'enseignant.
- **Concevoir et mettre en œuvre** des activités pédagogiques, des démarches d'enseignement et des supports didactiques adaptés au développement de l'enfant dans les différentes disciplines d'enseignement pour le primaire.
- **S'intégrer au milieu professionnel.**

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Dans l'enseignement primaire (P5-P6), **vivre, observer et analyser des situations d'enseignement** en formation historique, géographique, économique et sociale.
- **Maitriser les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- Concevoir des **supports didactiques adaptés à l'enseignement primaire**
- Concevoir **la préparation écrite complète d'une séquence d'apprentissage** dans chacune des disciplines d'enseignement.
- **Respecter les prescrits légaux** lors de la conception de ses préparations écrites
- Concevoir et la mettre en œuvre une **démarche d'enseignement et d'apprentissage adaptée à l'enseignement primaire.**
- Assurer une **mise en œuvre efficace** d'une séquence d'apprentissage.
- **Favoriser un climat propice aux apprentissages :** aisance dans la matière, dynamisme, application de techniques de communication orale efficaces, ...
- Assurer une **communication orale intelligible** (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel
- **D'adopter un comportement responsable et respectueux** en adéquation avec les règles de déontologie régissant les métiers d'étudiant et d'enseignant (relation avec les maitres de stage, attitude générale et gestion administrative, prise en compte de la diversité du public scolaire dans ses dimensions sexuées, culturelles et physiques).
- **Développer des capacités relationnelles** et déontologiques afin de s'intégrer au milieu professionnel.
- Enrichir un **portfolio** qui démontre **l'évolution de ses capacités et sa réflexivité** sur ses propres pratiques pédagogiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Prescrits légaux

Sources bibliographiques principales

- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun),
- Févry, C. (2023). Pédagogie générale. HECh. Liège.
- Convention de stage (HECh)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ○ Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ● Autre : STAGE
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La note de stage est déposée à l'issue d'un conseil de classe didactique au cours duquel l'ensemble des professeurs responsables du suivi et de l'évaluation des stages analyse le parcours de l'étudiant.

La note tient compte des prestations en fonction des critères d'évaluation fixés (cf. grille d'évaluation de stage) mais aussi de l'évolution de l'étudiant. Il convient de se référer à la convention de stage (= annexe au Règlement général des études et des jurys) et aux consignes complémentaires spécifiques à la section.

En cas de non-respect de la convention de stage, les stages pourront être arrêtés. Ils seront dans ce cas évalué non prestés (transformé en zéro en délibération).

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Stage et didactiques dans l'enseignement primaire	
Alias : St-3a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Didactique de la Formation économique et sociale en primaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors des cours **Didactique des Formations**, les étudiants découvriront les spécificités des démarches et des supports adaptés à l'enseignement primaire tout en tenant compte du développement de l'enfant.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- **Maitriser les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- Concevoir des **supports didactiques adaptés à l'enseignement primaire**
- Concevoir et mettre en œuvre une **démarche d'enseignement et d'apprentissage adaptée à l'enseignement primaire.**

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Présence obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Stage et didactiques dans l'enseignement primaire	
Alias : St-3a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Didactique de la Formation géographique en primaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors des cours **Didactique des Formations**, les étudiants découvriront les spécificités des démarches et des supports adaptés à l'enseignement primaire tout en tenant compte du développement de l'enfant.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- **Maitriser les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- Concevoir des **supports didactiques adaptés à l'enseignement primaire**
- Concevoir et mettre en œuvre une **démarche d'enseignement et d'apprentissage adaptée à l'enseignement primaire.**

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Présence obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Stage et didactiques dans l'enseignement primaire	
Alias : St-3a	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Didactique de la Formation historique en primaire	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors des cours **Didactique des Formations**, les étudiants découvriront les spécificités des démarches et des supports adaptés à l'enseignement primaire tout en tenant compte du développement de l'enfant.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- **Maitriser les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- Concevoir des **supports didactiques adaptés à l'enseignement primaire**
- Concevoir et mettre en œuvre une **démarche d'enseignement et d'apprentissage adaptée à l'enseignement primaire.**

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Présence obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en Histoire	
Alias : GHA-a	Crédit(s) : 6 ECTS	Acronyme info : PLSH3306	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Laetitia Cherdon	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3005-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3005-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Méthodologie de l'enseignement	
Alias : Methodo-3	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3307	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Virginie Oger (virginie.oger@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- **Citer et mettre en œuvre** les applications pédagogiques des différents courants vus en B1 pour le transfert des apprentissages
- **Citer** les démarches et processus grâce auxquels un individu (et plus particulièrement un élève) apprend, et acquiert des compétences (ou les connaissances mises en action dans des situations particulières) ;
- **Identifier** les facteurs favorisant ou défavorisant les apprentissages, les difficultés rencontrées par les élèves et les situations à exploiter pour favoriser la continuité, la gestion cohérente des contenus et la différenciation des rythmes et des approches ;
- **Appliquer les méthodologies** issues de cette réflexion dans sa pratique pédagogique selon les niveaux d'enseignement primaire/secondaire. En B2, uniquement en secondaire.
- **Développer des méthodes de travail** propres aux disciplines enseignées afin de préparer les élèves à apprendre à apprendre
- **Mener une analyse critique de ses propres pratiques et de leurs impact sur les élèves.**

<u>Contenu de l'activité</u>

- Les acquis théoriques évalués porteront sur les matières suivantes :
  - Les stratégies cognitives, métacognitives et de l'autorégulation affective.
- L'adaptation et la mise en application des méthodologies selon les niveaux d'enseignement primaire/secondaire.
- Le développement de méthodes de travail propres aux disciplines enseignées afin de préparer les élèves à apprendre à apprendre

Des réflexions individuelles et collectives seront menées afin de réfléchir à la mise en application concrète des méthodologies découvertes dans les trois disciplines d'enseignement.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Modéliser et exemplifier des processus d'apprentissage en lien avec l'âge des élèves
2. Identifier les facteurs qui influencent les processus d'apprentissage (par exemple, dimensions socio- affectives, culturelles, cultuelles, relationnelles, linguistiques, épistémologiques, ...)
3. Intégrer dans ses séquences d'A des stratégies cognitives permettant aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages
4. Collecter, analyser et interpréter de façon critique des données pertinentes) sur l'activité des apprenants pour éclairer ses stratégies d'enseignement
5. Identifier les facteurs favorisant le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération, ...) issues des référentiels.

<u>Supports didactiques obligatoires</u>

O Syllabus de cours O E-Learning O Documents de travail O Portefeuille de lectures

● Dias de projection O Ouvrage de référence O Autres : (…)

<u>Sources bibliographiques principales</u>

Voir la bibliographie du syllabus de cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Methodo-3	…	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

/

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Présence aux cours vivement recommandée.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Stages de pratiques de différenciation	
Alias : St-3b	Crédit(s) : 12 ECTS	Acronyme info : PLSH3308	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ○ Non ● Oui (UE St-2)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 144 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Hardy (fancois.hardy@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 2 : Stage dans l'enseignement secondaire (5 semaines)
- Activité 3 : Didactique (inter)disciplinaire en lien avec la différenciation et l'orthopédagogie
- Activité 4 : L'enseignant, acteur collaboratif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant·e sera capable de :

- **Maitriser, lors des stages et des AFP, les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- **Anticiper, concevoir et mettre en œuvre des pratiques de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé des élèves de l'enseignement ordinaire et spécialisé.**
- Concevoir **la préparation écrite complète d'une séquence d'apprentissage** dans chacune des disciplines d'enseignement en y intégrant **des pratiques de différenciation.**
- **Respecter les prescrits légaux** lors de la conception de ses préparations écrites
- Assurer une **mise en œuvre efficace** d'une séquence d'apprentissage.
- **Concevoir et mettre en œuvre des supports d'évaluation diagnostique et formative** des élèves.
- **Intégrer des technologies numériques** dans ses pratiques.
- Assurer une **communication orale intelligible** (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel
- **D'adopter un comportement responsable et respectueux** en adéquation avec les règles de déontologie régissant les métiers d'étudiant et d'enseignant (relation avec les maitres de stage, attitude générale et gestion administrative, prise en compte de la diversité du public scolaire dans ses dimensions sexuées, culturelles et physiques).
- **Favoriser un climat propice aux apprentissages** : aisance dans la matière, dynamisme, application de techniques de communication orale efficaces, ...
- **Maitriser les aspects relationnels et déontologiques au sein d'une équipe éducative** afin de s'intégrer au milieu professionnel.
- Enrichir un **portfolio** qui démontre **l'évolution de ses capacités et sa réflexivité** sur ses propres pratiques pédagogiques.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

…

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
St-3b	…	…	…	100 %	…	…	Report	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation se basera sur :

- Les **notions théoriques liées au cours de didactique** disciplinaire et interdisciplinaire en lien avec la différenciation et l'orthopédagogie
- **Les notions théoriques liées au cours d'acteur collaboratif**
- **Les préparations écrites complètes** de séquences d'apprentissage personnelles qui décrivent :
    - Les comportements et stratégies cognitives proposés par l'enseignant
    - Les prescrits légaux
    - Les objectifs d'apprentissage visés chez les élèves
    - L'organisation des étapes de la séquence d'apprentissage
    - **Les pratiques de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé**
    - Le contenu matière adapté (maîtrise de la matière et documents proposés aux élèves).
    - La guidance écrite et orale précise

- **La maîtrise de la langue écrite**
- La conception et la mise en œuvre des **pratiques de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé**
- **Les capacités relationnelles et déontologiques avec les élèves** : animation et prise en charge efficace du groupe-classe.
- **La mise en œuvre** d'une gestion efficace et adéquate de séquences d'apprentissage personnelles tant au niveau de la gestion de la matière que de la gestion de la classe.
- **L'intégration des technologies numériques** dans ses pratiques.
- **La communication orale intelligible** (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel.
- **L'intégration au milieu professionnel : le travail collaboratif au sein de l'école.**
- **Les capacités relationnelles et déontologiques avec les élèves** (animation, prise en charge efficace du groupe-classe et ouverture face à la diversité du public scolaire dans ses dimensions sexuées, culturelles et physiques) et avec les **maitres de stage**
- **La maitrise des aspects relationnels au sein d'une équipe éducative,** avec les parents et des acteurs extérieurs en lien avec quelques grands concepts de la psychologie sociale et relationnelle (influence sociale et des minorités, soumission à l'autorité, …)
- Le contenu **des rapports de stage** complétés à l'issue des stages par les maitres de stage et les encadrants de la Haute Ecole
- Le contenu du **portfolio** qui démontre l'évolution du **regard analytique et réflexif** sur ses propres pratiques

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Stages de pratiques de différenciation	
Alias : St-3b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors des **Ateliers de formation professionnelle,** les étudiant·e·s sont amené·e·s à observer, à analyser, à préparer et à enseigner des séquences d'apprentissage dans les différentes disciplines, en groupe ou individuellement destinées à l'enseignement ordinaire et spécialisé. **L'accent est mis sur les pratiques de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé des élèves.**
Ces activités se déroulement tant au sein de la classe qu'en dehors de celle-ci (activités avec le public cible, activités extra-muros, voyage pluridisciplinaire...)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant·e sera capable de :

- **Maitriser, des AFP, les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- **Anticiper, concevoir et mettre en œuvre des pratiques de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé des élèves de l'enseignement ordinaire et spécialisé.**
- Concevoir **la préparation écrite complète d'une séquence d'apprentissage** dans chacune des disciplines d'enseignement en y intégrant **des pratiques de différenciation.**
- **Respecter les prescrits légaux** lors de la conception de ses préparations écrites
- **Intégrer des technologies numériques** dans ses pratiques.
- Assurer une **communication orale intelligible** (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel
- **Maitriser les aspects relationnels et déontologiques au sein d'une équipe éducative** afin de s'intégrer au milieu professionnel.
- Enrichir un **portfolio** qui démontre **l'évolution de ses capacités et sa réflexivité** sur ses propres pratiques pédagogiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Padlet https://padlet.com/fevrycaro/identit-de-l-enseignant-81a380cy36mdbfe8 et les Prescrits légaux

Sources bibliographiques principales

- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun),
- Février, C. (2023). Pédagogie générale. HECh. Liège.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les productions réalisées en AFP sont intégrées à un portfolio :
- Les travaux, les préparations complètes
- Une analyse réflexive de chaque travail en faisant des liens explicites avec la théorie vue aux cours et proposant des pistes d'amélioration

Les AFP ont une visée formative et permettent de se préparer aus stages. Les évaluations formatives seront donc des indicateurs et permettront de fournir des pistes d'amélioration.

La présence est requise chaque atelier selon les horaires en vigueur. Les absences doivent être couvertes par un justificatif légal mais ne dispensent pas de l'ensemble des travaux à réaliser.

L'absence injustifiée peut entrainer un refus de participation au stage et une note négative à l'U.E

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : Stages de pratiques de différenciation	
Alias : St-3b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 84 h	**A.A.** : Stage dans l'enseignement secondaire (5 semaines)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Sur la base du **cours de didactiques** et des expériences pratiques (**Ateliers de formation professionnelle**), **les stages** auront pour objectif :

- **de concevoir et mettre en œuvre** des activités pédagogiques, des démarches d'enseignement et des supports didactiques adaptés au public cible.
- **de concevoir et mettre en œuvre** des **pratiques de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé des élèves.**
- **de concevoir et mettre en œuvre des supports d'évaluation diagnostique et formative** des élèves.
- **S'intégrer au milieu professionnel.**

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant·e sera capable de :

- **Maitriser, lors des stages et des AFP, les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- **Anticiper, concevoir et mettre en œuvre des pratiques de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé des élèves de l'enseignement ordinaire et spécialisé.**
- Concevoir **la préparation écrite complète d'une séquence d'apprentissage** dans chacune des disciplines d'enseignement en y intégrant **des pratiques de différenciation.**
- **Respecter les prescrits légaux** lors de la conception de ses préparations écrites
- Assurer une **mise en œuvre efficace** d'une séquence d'apprentissage.
- **Concevoir et mettre en œuvre des supports d'évaluation diagnostique et formative** des élèves.
- **Intégrer des technologies numériques** dans ses pratiques.
- Assurer une **communication orale intelligible** (compréhensibilité), adéquate (en fonction du receveur) et précise (langage scientifique et registre soutenu) correspondant aux exigences du milieu professionnel
- **D'adopter un comportement responsable et respectueux** en adéquation avec les règles de déontologie régissant les métiers d'étudiant et d'enseignant (relation avec les maitres de stage, attitude générale et gestion administrative, prise en compte de la diversité du public scolaire dans ses dimensions sexuées, culturelles et physiques).
- **Favoriser un climat propice aux apprentissages** : aisance dans la matière, dynamisme, application de techniques de communication orale efficaces, ...
- **Maitriser les aspects relationnels et déontologiques au sein d'une équipe éducative** afin de s'intégrer au milieu professionnel.
- Enrichir un **portfolio** qui démontre **l'évolution de ses capacités et sa réflexivité** sur ses propres pratiques pédagogiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : Prescrits légaux	

Sources bibliographiques principales

- Le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (tronc commun),
- Février, C. (2023). Pédagogie générale. HECh. Liège.
- Convention de stage (HECh)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ○ Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ● Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La note de stage est déposée à l'issue d'un conseil de classe didactique au cours duquel l'ensemble des professeurs responsables du suivi et de l'évaluation des stages analyse le parcours de l'étudiant.

La note tient compte des prestations en fonction des critères d'évaluation fixés (cf. grille d'évaluation de stage) mais aussi de l'évolution de l'étudiant. Il convient de se référer à la convention de stage (= annexe au Règlement général des études et des jurys) et aux consignes complémentaires spécifiques à la section.

En cas de non-respect de la convention de stage, les stages pourront être arrêtés. Ils seront dans ce cas évalué non prestés (transformé en zéro en délibération).

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Stages de pratiques de différenciation	
Alias : St-3b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Didactique (inter)disciplinaire en lien avec la différenciation et l'orthopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors du cours de **Didactique (inter)disciplinaire en lien avec la différenciation et l'orthopédagogie**, les étudiant.e.s découvriront les spécificités des démarches et des supports adaptés à l'**enseignement spécialisé** ainsi que les **pratiques de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé des élèves.**

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant·e sera capable de :

- **Maitriser les matières enseignées** : maitrise, rigueur scientifique, adaptation au public, précision, liens fonctionnels avec la vie courante
- **Anticiper, concevoir et mettre en œuvre des pratiques de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé des élèves de l'enseignement ordinaire et spécialisé.**
- **Concevoir et mettre en œuvre des supports d'évaluation diagnostique et formative** des élèves.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Présence obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**		
Bloc d'études : **Bac 3**	U.E. : Stages de pratiques de différenciation	
Alias : St-3b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : L'enseignant, acteur collaboratif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus porteront entre autres sur :

- Les décrets en lien avec le travail collaboratif
- Les techniques permettant le travail collaboratif, ses avantages et ses difficultés
- Les aspects relationnels au sein d'une équipe éducative, avec les parents et des acteurs extérieurs
- Le co-enseignement

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Participer à une activité collaborative durant le stage
- Réaliser un travail réflexif lié à une facette collective du métier d'enseignant

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

www. Enseignement.be
Wallonie Bruxelles Enseignement. (2022).
Enseigner pour Wallonie Bruxelles Enseignement.
Direction générale du Pilotage et des affaires pédagogiques. Fédération Wallonie Bruxelles. (2014). Guide pratique parents-école : comment mieux connaitre l'école et s'y impliquer ? Bruxelles : Fédération Wallonie Bruxelles

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Présence obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Recherche en éducation	
Alias : RechEdu	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLSH3309	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : collectif (secretariat.cefen@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3010-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3010-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle en Histoire	
Alias : GHA-b	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLSH3310	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Matthieu Hausman (m.hausman@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3015-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3015-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Bac 3**		U.E. : Technopédagogie	
Alias : Tpe-3	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLSH3311	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Segond (valerie.segond@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Les étudiants seront capables de créer un outil numérique et/ou technologique calibré en fonction d'un objectif d'apprentissage précis. L'étudiant sera capable d'évaluer et de co-évaluer sa propre réalisation et celles de ses pairs. L'étudiant sera capable d'en déduire les améliorations et les ajustements nécessaires à sa réalisation.

Contenu de l'activité

Les étudiants devront créer un outil didactique technologie et/ou numérique sur mesure utilisable dans le cadre leurs activités d'apprentissage en stage. Cet outil sera de préférence transversal à une discipline d'enseignement.
https://www.courssegondval.com/technopeda-b-3.html

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Création d'outils et de contenus dans des dispositifs de formation adaptés à l'âge, aux prescrits des sciences cognitives et aux objectifs d'apprentissage du public cible.
- Analyser l'objectif d'apprentissage choisi par l'étudiant dans le champ de la réalisation de son outil.
- Réaliser un état de l'art.
- Conceptualiser l'outil.
- Créer l'outil au Pôle technopédagogique.
- Tester et évaluer le dispositif.

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- ○ E-Learning
- ● Documents de travail
- ○ Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- ● Ouvrage de référence
- ● Autres : PIX

Sources bibliographiques principales

Voir sur :
https://www.courssegondval.com/technopeda-b-3.html

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ○ Cours ex-cathedra
- ● Activités en laboratoire
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Travaux en autonomie
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Classe inversée
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites
- ○ Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Tpe-3	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel faisant l'objet d'un parcours balisé par de nombreux feedbacks de l'enseignant et des pairs durant sa conceptualisation jusqu'à sa finalisation, la note obtenue sera de l'ordre de 20/20 ou 0/20.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		**U.E. : Mémoire et dimensions préparatoires**	
Alias : Memoire	Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PLS**H3401**	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : / h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

● contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

O Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Mener une recherche-action ou une recherche collaborative, le cas échéant liée au stage long,
  · par rapport à une thématique ayant fait l'objet d'un accord avec l'équipe du lieu de stage ou d'exercice de la pratique professionnelle, le·a référent·e pédagogique de la HE et le·a promoteur·rice du mémoire ;
  · permettant d'interroger des situations professionnelles, de les mettre en perspective à la lumière de connaissances scientifiques, et de déployer une démarche d'investigation rigoureuse dans la visée d'améliorer ses pratiques ;
  · et selon les étapes détaillées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3 et synthétisées ci-dessous dans la rubrique « Contenu de l'activité d'apprentissage ».
- Rédiger un travail écrit
  · présentant l'objet et la question de recherche (introduction), le cadre conceptuel (revue de la littérature), le cadre méthodologique (en ce compris la méthodologie de recherche-action/collaborative utilisée), les résultats, leur discussion, leurs limites et perspectives, une conclusion, une bibliographie, des annexes et une table des matières ;
  · respectant les conventions de l'A.P.A. et le règlement général des études concernant le plagiat et l'usage de l'I.A..
- Diffuser le résultat de la recherche au sein de l'équipe de l'établissement dans lequel elle a été menée sous la forme d'un travail écrit communiqué et/ou d'une présentation orale (contribution pour l'établissement d'accueil).
- Soutenir oralement le travail de recherche réalisé devant le·a promoteur·rice et le·a lecteur·rice, c'est-à-dire
  · présenter de manière claire et synthétique l'ensemble du travail de recherche réalisé ;
  · faire la preuve de la maîtrise des sujets traités dans le travail écrit ;
  · et rapporter la diffusion réalisée au sein de l'établissement dans lequel la recherche a été menée.

<u>Contenu de l'activité</u>

L'Unité d'enseignement intègre deux dimensions :

- Le mémoire et son suivi individuel
- La méthodologie et communication scientifique (dispositif de formation de 30h, ULiège)

Le mémoire est une démarche de recherche réalisée tout au long de l'année académique dans le respect des étapes détaillées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3 :

- Choix d'une thématique et d'un processus de recherche-action ou de recherche collaborative, en concertation avec l'équipe de l'établissement dans lequel la recherche sera menée (lieu du stage long ou d'exercice de la pratique professionnelle) et le·a référent·e pédagogique de la HE, et susceptibles de constituer une contribution pour l'équipe de l'établissement dans lequel la recherche sera menée ;
- Réalisation de la phase conceptuelle, c'est-à-dire du processus itératif de problématisation de la thématique initiale via l'exploration du sujet dans la littérature : ancrer son questionnement dans un champ de recherche, déplacer le regard pour modifier la manière de poser le problème, organiser le questionnement, identifier sa posture et aboutir à une question de recherche ;
- Parallèlement au processus de problématisation, proposition d'un·e promoteur·rice et d'un·e lecteur·rice, rédaction de la déclaration d'intention, soumission du projet à la commission des mémoires lorsqu'il y en a une dans la section de l'étudiant·e, et précision des modalités de supervision dans le contrat mémoire ;
- Réalisation de la phase méthodologique, le cas échéant en amont du stage long, en concertation avec le·a promoteur·rice et l'équipe enseignante de l'établissement dans lequel la recherche est menée et selon la démarche de recherche-action ou de recherche collaborative choisie : construction du ou des outil(s) de collecte des données en fonction de la posture de recherche adoptée (questionnaires, tests cognitifs, observations, entretiens, …), précision des méthodes d'analyse qui seront employées, le cas échéant construction/adaptation de nouvelles pratiques (outils et méthodes en réponse à des besoins concrets) ;

- Réalisation de la phase empirique et de la phase analytique, en collaboration avec le·a promoteur·rice et l'équipe enseignante de l'établissement dans lequel la recherche est menée et dans le respect de la démarche de recherche-action ou de recherche collaborative choisie (qui sera elle-même documentée) et selon la méthodologie élaborée en amont ;
- Réalisation de la phase de diffusion :
  - Rédaction du travail écrit
    · présentant l'objet et la question de recherche (introduction), le cadre conceptuel (revue de la littérature), le cadre méthodologique (en ce compris la méthodologie de recherche-action/collaborative utilisée), les résultats, leur discussion, leurs limites et perspectives, une conclusion, une bibliographie, des annexes et une table des matières ;
    · respectant les conventions de l'A.P.A. et le règlement général des études concernant le plagiat et l'usage de l'I.A..
    · et selon les échéances liées au dépôt du formulaire d'encodage du mémoire et au dépôt du travail écrit spécifiées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3.
  - Diffusion du résultat de la recherche au sein de l'équipe de l'établissement dans lequel elle a été menée sous la forme d'un travail écrit communiqué et/ou d'une présentation orale (contribution pour l'établissement d'accueil).
  - Soutenance orale du travail de recherche réalisé devant le·a promoteur·rice et le·a lecteur·rice, c'est-à-dire
    · présentation claire et synthétique de l'ensemble du travail de recherche réalisé ;
    · preuve de la maîtrise des sujets traités dans le travail écrit ;
    · rapport de la diffusion réalisée au sein de l'établissement dans lequel la recherche a été menée.

Concernant les contenus et les spécificités organisationnelles de la dimension « Méthodologie et communication scientifique », les informations relatives aux engagements pédagogiques se trouvent via le lien suivant :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4001-1.html

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 6 : Formation à et par la recherche en éducation et en didactique :
- lecture critique de recherches
- formation à la méthodologie et aux outils de la recherche en éducation et en didactique

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3

Sources bibliographiques principales

Supports et références des cours :
- Recherche en éducation (ULiège)
- Méthodologie et communication scientifique (ULiège)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
● Autre : Supervision de la démarche de recherche et de rédaction du travail écrit par le·a promoteur·rice

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Memoire	…	…	…	…	100 %		…	100 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* L'évaluation intégrée du mémoire est réalisée par le jury constitué du·de la promoteur·rice et du·de la lecteur·rice sur la base de la grille d'évaluation du mémoire présente en annexe 6 du guide pour le mémoire du master en enseignement en S1, S2 et S3.
* Le jury constitué du·de la promoteur·rice et du·de la lecteur·rice a à sa disposition l'information relative à l'investissement de l'étudiant·e dans les travaux demandés dans le cadre du cours « Méthodologie et communication scientifique » et dans le suivi individuel assuré par son·sa promoteur·rice et peut en tenir compte dans l'évaluation du mémoire.
* Dans le cas spécifique d'une recherche réalisée en partie en duo ou en groupe d'étudiant·es sur une même thématique, les mémoires réalisés porteront sur des questions de recherche différentes et comporteront donc des cadres conceptuels et méthodologiques différents qui aboutiront à des résultats et des discussions, limites et perspectives différents. Ainsi, même si leurs mémoires s'appuient sur certains éléments conceptuels communs et partagent certains outils méthodologiques, les travaux écrits, les travaux relatifs à la diffusion des résultats au sein du ou des établissement(s) dans le(s)quel(s) elles auront été menées, et les soutenances orales présentées constitueront chacun, chacune un travail original. Le guide pour le mémoire du master en enseignement en S1, S2 et S3 détaille ces aspects pour chaque étape du processus de réalisation du mémoire.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Les candidat.es « Article 75 » en Master qui ont déjà réalisé un mémoire dans le cadre d'un Master de niv.7 peuvent, avec la validation de la CAVP (*Commission d'Admission et de Validation des Programmes*) de la Section, en être dispensés.

Au niveau de l'axe « Méthodologie et communication scientifique », le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4001-1

En cas de question administrative relative à cet aspect de l'U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège : Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		**U.E. : Projet professionnel et amorce d'une démarche de formation continuée**	
Alias : ProjProf	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLSH3402	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Geneviève Evrard (genevieve.evrard@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

● maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

● identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

O Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif principal de l'UE est d'accompagner le·a futur·e enseignant·e dans le début de la construction de son portfolio de développement professionnel personnel et de faciliter son entrée dans le métier.

<u>Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant (futur enseignant) sera capable :</u>

- d'élaborer son projet de développement professionnel :
  - de retracer le cheminement de son développement professionnel depuis son entrée dans la formation initiale et en lien avec le référentiel de compétences de l'enseignant ;
  - de définir les contours de son identité d'enseignant ;
  - d'élaborer un projet personnel de formation continue ;
- d'analyser les démarches à réaliser pour postuler dans les différents réseaux et de postuler dans l'enseignement organisé par WBE
- de rédiger son CV et une lettre de motivation ;
- de mener une réflexion sur le Serment de Socrate et d'envisager des moyens pour le traduire concrètement dans le métier
- de se projeter dans l'entrée dans le métier et d'identifier les difficultés potentielles et les ressources qui lui permettront d'y faire face.

<u>Contenu de l'activité</u>

Ce cours invite les étudiants à porter un regard réflexif sur leur formation et leurs compétences.
Cette activité conduit les étudiants à définir leur projet professionnel, à planifier la recherche d'emploi, à découvrir différentes formules de formation continuée, ...
Constituant une transition entre les études et la profession, cette UE jette les bases d'une insertion professionnelle réussie.

Plus précisément, les différentes séances de cours aborderont différentes thématiques en lien avec le métier d'enseignant (bilan de compétences et élaboration de son projet de développement personnel au regard du référentiel de compétences, démarches administratives pour postuler, projection dans l'avenir avec concrétisation du serment de Socrate, la formation continuée des enseignants (cadre légal et découverte de qq organismes), explorer les premiers moments dans le métier à travers l'expérience des acteurs de terrain, …) que les étudiants devront s'approprier pour poursuivre leurs recherches.
Ainsi, l'étudiant devra rédiger un dossier regroupant différents travaux l'amenant à porter un regard réflexif sur sa formation et ses apprentissages, reflétant une prise de recul concernant ses compétences professionnelles ainsi qu'une projection sur l'avenir.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Selon les perspectives de développement professionnel individuellement ciblées, cette UE pourrait mobiliser prioritairement chacun des sept axes de formation mentionnés dans les contenus minimaux édités par l'ARES.

<u>Supports didactiques obligatoires</u>

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : documents de consignes, référentiel de compétences

Sources bibliographiques principales

• Clerc F. (1998), Débuter dans l'enseignement, Hachette éducation,
• De Sterke, J. (2014). Persévérance et abandon des enseignants débutants : La relève issue des Hautes Ecoles, Université de Mons.
• Füller & Brown (1975). L'évolution des préoccupations des enseignants.
• Illing, O., D'Ortona, D., Theodoridis, T. et Tihange, I. (2002). L'insertion professionnelle sous la plume de quatre jeunes enseignants, Puzzle – Insert'Profs, 11, CIFEN.
• Muller F. (2005), Manuel pour l'enseignant (même débutant), l'Etudiant, Paris
• Fascicule : Enseigner pour WBE (09/22)
• Fascicule : Enseigner en Fédération Wallonie-Bruxelles - Guide à destination de tous les enseignants et enseignantes qui débutent ou non, jeunes ou moins jeunes (07/23)
• Fascicule : Guide pratique Parents-Ecole - Comment mieux connaitre l'école et s'y impliquer
• Fascicule : Magazine PROF n°0055 (09/22)
• Fascicule : Les Cahiers de WBE N° 2 : Le GAAPE (2021
• Fascicule FWB : Accueillir des enseignants débutants (2015)
• Des textes législatifs : le Décret portant sur les Livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, Pacte pour un enseignement d'excellence, décret RFIE du 2/12/21 contenant le référentiel de compétences de l'enseignant, Décret portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement, …
• Site enseignement.be
• Site WBE.be

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra
○ Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
● Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ProjProf	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Il s'agit d'un travail écrit, sous forme de dossiers, à remettre à la date fixée (début de session d'examens de mai-juin). Les diverses productions écrites seront rédigées selon les consignes précisées pour chacune des thématiques abordées au cours. Le travail est à remettre en version papier à la date fixée et envoyée en support numérique sur Teams.
La participation aux rencontres avec des personnes ressources est requise.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

(Néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Différenciation et Accompagnement personnalisé	
Alias : DAP-U	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLSH3403	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 18 h & 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : collectif (secretariat.cefen@uliege.be)	

Cette Unité d'enseignement est composée de deux dimensions :

- Axe pédagogique (18h)
- Axe disciplinaire et didactique : géographie (24 h)

Respectivement, le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via les liens :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4002-1.html
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4315-1.html

Les codes-UE spécifiques de l'ULiège sont : ZENS4002-1 et ZENS4315-1.

<u>Remarque</u>

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Épistémologie des sciences économiques et sociales	
Alias : FES-U	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLSH3405	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mickaël Idrac (midrac@uliege.be)	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4325-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4325-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Didactique de la géographie : utilisation des technologies géospatiales	
Alias : FGeo-U	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3406	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Fabrice Argounès	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4335-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4335-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		**U.E. : F.E.S et didactique : La politique à l'épreuve des défis que posent le numérique**	
Alias : FES-M	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLSH3407	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Taillard (francois.taillard@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'élève sera capable de :

- De mettre en œuvre la démarche d'investigation propre aux sciences sociales.
- Comprendre et expliquer le fonctionnement des démocraties modernes et de cerner les menaces sérieuses qui pèsent sur elles.
- Comprendre et expliquer le fonctionnement institutionnel belge.
- Comprendre et expliquer les grandes valeurs qui structurent les orientations politiques.
- Comprendre et expliquer en quoi les outils numériques peuvent être à la fois une menace ou une opportunité pour la démocratie.

<u>Contenu de l'activité</u>

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'élève sera évalué sur :

- Sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer.
- Sa capacité à traiter, analyser et restituer les informations étudiées au cours.
- Sa capacité à concevoir une tâche didactique qui permet d'étudier un savoir des sciences économiques et sociales et d'entraîner un savoir-faire ciblé.

Les acquis évalués seront théoriques et porteront entre autres sur les matières suivantes :

- La notion d'**Etat**.
- **La politique** et **le politique**.
- Les différents **systèmes politiques** (Démocratie/ Régime Autoritaire / Théocratie /Anarchie/ Technocratie/ etc.).
- Les **différents pouvoirs en Belgique**, leur composition et leur fonctionnement.
- Les **idéologiques** politiques à travers la manière dont les partis les appliquent.
- **L'éthique** en politique.
- L'émergence des **populismes**, leurs objectifs, leurs fonctionnements et leurs fondements idéologique.
- **La politique à l'air du numérique** : les réseaux sociaux et le big data comme outil de déstabilisation des démocraties mais aussi comme outil de changement politique.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors de quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours.

Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur base de la participation et de la réflexion des élèves, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions préparées des étudiants devant le groupe classe.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également être utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.

Outre l'approfondissement de divers contenus sociologiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation économique et sociale du tronc commun. Cette approche didactique pourra se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Les démocraties européennes sont menacées par un désintérêt voire une méfiance de leurs citoyens face au monde politique dans son ensemble. Cette attitude générale laisse le champ libre aux défenseurs d'une conception de la politique moins démocratique et moins libérale. L'émergence de pouvoirs autoritaires, le développement de démocratures aux frontières de l'Europe voir en son sein doivent nous alerter face à une montée des mouvements anti démocratiques alimentés par un désamour des valeurs humanistes et égalitaires qui sont le socle de nos démocraties européennes. Il est urgent de renouer le contact entre la population et ses politiques en transmettant les outils d'analyse nécessaire à la prise en compte de la complexité de la Politique et en réaffirmant l'intérêt de défendre les valeurs démocratiques de nos régimes.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Néant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FES-M	20 %	…	80 %	…	…	…	20 %	…	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Cours obligatoire en présentiel.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : **Formation géographique et didactique : espaces affectés par certains aléas naturels**	
Alias : FGeo-M	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3408	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 20 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Gilles Valoir (gilles.valoir@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- L'objectif général est d'être capable, au terme de cette UE, de comprendre et d'expliquer en quoi la mobilité des hommes et les flux de capitaux, d'informations et de biens, qui sont à la fois le moteur et les conséquences principales de la mondialisation, ont aussi des conséquences environnementales majeures, mais aussi de comprendre et d'expliquer en quoi la mondialisation influence l'organisation des territoires.
- D'un point de vue didactique, l'objectif est d'être capable de mettre en œuvre la démarche d'investigation géographique pour éclairer des questions de société, de communiquer les résultats d'une recherche sur un questionnement spatial en lien avec les attendus du référentiel FHGES du tronc commun et de transposer ces apprentissages dans l'enseignement primaire et secondaire (de la P5 à la S3).
- Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :
  - sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
  - sa capacité à traiter et restituer les informations étudiées au cours
  - sa capacité à résoudre des tâches qui mettent en œuvre des savoir-faire et des compétences du référentiel de géographie du tronc commun

<u>Contenu de l'activité</u>

Formation géographique et didactique de la discipline : espaces affectés par certains aléas naturels

L'Homme exploite donc tous les milieux « naturels », y compris les milieux à risques en fonction des aléas naturels. Il lui est donc indispensable de repenser l'aménagement de son territoire d'autant plus si le niveau des risques "naturels" se voit amplifié par les impacts des évolutions climatiques aggravées par la croissance démographique mondiale et par les pressions sur l'environnement.

Sur la base d'outils numériques géospatiaux (globe virtuel, SIG, géoportail …) et de représentations de l'espace (cartes thématiques, profil altimétrique/topographique, images géographiques …), l'étudiant développera ici ses connaissances relatives aux évènements associés à ces aléas et aux facteurs à prendre en compte pour évaluer le risque. Il sera à même d'expliquer les processus physicochimiques qui conditionnent ces aléas.

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors quelques travaux à préparer en dehors des heures de cours. Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant mais toujours sur la base de la participation et de la réflexion des étudiants, des observations sur le terrain (sorties extra-muros), des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Lors de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :

- Mettre en œuvre une démarche pertinente d'investigation propre à la géographie
- Sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer
- Sa capacité à traiter et restituer les informations étudiées au cours
- Sa capacité à concevoir des outils didactiques et des ressources pédagogiques originales exploitables dans des situations d'apprentissage du cours de la formation géographique

Les acquis évalués seront théoriques et porteront sur des notions de base et des liens établis entre les matières suivantes :

- Les aléas naturels et la vulnérabilité
- La géographie des risques
- La mitigation des risques : prévision, prévention, protection
- L'acceptabilité et la résilience
- La problématique des changements climatiques, leurs conséquences indirectes (menace d'existences en raison d'inondations et d'incendies de forêt, risques sanitaires en raison de la hausse de la fréquence et de l'intensité de vagues de canicule, perte de la biodiversité en raison de la capacité et de la vitesse d'adaptation limitées de la faune et de la flore …), les enjeux climatiques et environnementaux, des solutions d'adaptation et le risque de migrations environnementales …

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours
○ E-Learning
● Documents de travail
○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection
○ Ouvrage de référence
○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Référentiel du tronc commun de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles (2022)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
○ Activités en laboratoire
● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e
○ Résolutions de problèmes
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée
○ Projet sur le terrain
○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FGeo-M	-	-	100 %	-	-	-	-	-	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		**U.E. : Histoire et didactique : La Belgique de 1940 à nos jours**	
Alias : FHis-M	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLSH3409	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : François Hardy (francois.hardy@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Expliquer le développement économique et multiculturel de la Belgique d'après 1945
- Concevoir une situation d'apprentissage qui permet à l'apprenant de découvrir des contenus historiques et d'entraîner les savoir-faire et compétences du référentiel de formation historique du tronc commun.
- Concevoir des outils didactiques et des ressources pédagogiques originales exploitables dans des situations d'apprentissage du cours de formation historique

Contenu de l'activité

Lors des différents travaux, des interrogations et de l'examen, l'étudiant sera évalué sur :

• sa capacité à rechercher l'information, la traiter et la communiquer

• sa capacité à traiter, restituer et mobiliser les informations étudiées au cours

• sa capacité à concevoir une situation d'apprentissage qui permet d'étudier un savoir historique et d'entraîner une compétence ciblée

Les acquis théoriques évalués porteront sur les matières suivantes :

- Le développement de l'industrie, des services et des modes consommation d'après 1945 en Belgique
- Les mouvements migratoires en Belgique de la première guerre mondiale à nos jours
- La Belgique dans le contexte contemporain d'internationalisation et de globalisation

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Le travail de cette unité d'enseignement se réalisera principalement en classe, mais également lors de travaux à préparer en dehors des heures cours. Les méthodes d'enseignement varieront entre des exposés de la matière en ex-cathedra dialogué par l'enseignant, des résolutions de tâches (individuelle ou en groupe) proposées par l'enseignant ainsi que des interventions des étudiants devant le groupe classe.

Les documents étudiés au cours seront tous disponibles sur une plate-forme numérique qui pourra également utilisée pour la remise des travaux par les étudiants.

Outre l'approfondissement de divers contenus historiques, les étudiants seront amenés à travailler à la maîtrise des savoir-faire et compétences du référentiel de formation historique du tronc commun. Cette approche didactique se fera soit lors de situations isomorphiques proposées par l'enseignant, soit lors de la création de tâches fonctionnelles par les étudiants.

Cette unité d'enseignement nous permettra d'étudier la Belgique du 20ème siècle d'un point de vue économique et culturel. Quels ont été les apports des Golden sixties ? Quelles ont été les conséquences des accords migratoires passés par la Belgique avec des pays tiers ? Comment se développe la Belgique dans le contexte de mondialisation qui opère depuis 1945 ? Nous tenterons d'apporter quelques réponses à toutes ces questions qui nous aiderons à mieux comprendre la Belgique d'aujourd'hui.

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours O E-Learning O Documents de travail ● Portefeuille de lectures

● Dias de projection O Ouvrage de référence O Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Néant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
● Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
○ Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FHis-M	50 %	…	50 %	…	…	…	50 %	…	50 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Cours obligatoire en présentiel.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Croisements didactiques : Histoire et Géographie	
Alias : Inter-U	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLSH3410	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Laetitia Cherdon	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4345-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4345-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Sciences humaines**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Stage(s) long(s) et séminaires d'analyse des pratiques	
Alias : Stage-M	Crédit(s) : 20 ECTS	Acronyme info : PLSH3411	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 240 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Caroline Fevry (caroline.fevry@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
  - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
  - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
  - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
    - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
    - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
  - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
  - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
  - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
  - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
  - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
  - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
  - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
  - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
  - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
    - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
    - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
    - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
    - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
    - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
  - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
  - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
  - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
  - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour les étudiant.es sortant du Bachelier, les trois principaux objectifs sont :

- **Favoriser** l'insertion professionnelle du / de la futur.e enseignat.e ;
- **Intégrer** l'étudiant.e dans une équipe éducative ;
- **Confronter** l'étudiant.e aux différentes composantes de la charge d'un.e enseignant.e

Pour les candidat.es en « Article 75 » / Master de transition, déjà présent.es dans leur classe, il s'agira de consolider ces différents axes d'objectifs pédagogiques.

Contenu de l'activité

⇨ Prestations de terrain s'étalant entre la rentrée scolaire de janvier et les congés de printemps (soit approximativement 4 mois, selon calendrier)

Le déroulement du stage se concrétisera selon le cadre des prescrits et balises de l'AGCF mentionné en bibliographie.

Des séances d'*Ateliers de Formation Professionnelle* (AFP) y prépareront ; des *Séminaires de Pratique Professionnelle* (SPP) à la Haute École l'accompagneront puis l'exploiteront, ainsi que des *Séminaires d'analyse des pratiques* (portés par l'ULiège).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ;
- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle ;
- Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées ;
- Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage ;
- Processus d'apprentissage ;
- Approche évolutive et accompagnement personnalisé ;
- Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés ;
- Gestion de groupes d'apprenants y compris par des pratiques de co-enseignement et de co-intervention pédagogique ;
- Travail collaboratif ;
- Fonctions et formes de l'évaluation ;
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel ;
- …

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (supports liés aux 'AFP' ; Convention de stage)	

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux, programmes et référentiels organisant l'enseignement (selon le Degré et le P.O.)
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant sur les modalités minimales d'encadrement des stages dont la durée et les balises opérationnelles et organisationnelles minimales communes relatives au stage de longue durée dans la formation initiale des enseignants (13-02-2026 ; M.B. 13-03-2026).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ○ Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ● Séminaires, excursions, visites
- ● Autre : Prestations immersives de terrain

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage-M	…	…	…	100 %	…	…	Report *	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Le stage long ne peut être presté après l'issue du second quadrimestre. Dans certains cas spécifiques uniquement, la finalisation de la prestation / de l'évaluation de ce dispositif de terrain pourrait, sous dérogation de la Direction de Département, avoir lieu lors de la session de septembre.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Ce stage long peut être organisé sur un ou deux lieux de stage, selon la Section de formation (voir consignes spécifiques).

Les candidat.es « Article 75 » en Master, de plus de 5 ans d'ancienneté, peuvent en être dispensés – en tout ou en partie – selon la validation de la CAVP (*Commission d'Admission et de Validation des Programmes*) de la Section.

Outre les Ateliers préparatoires qui y seront associés, des Séminaires de Pratique Professionnelle (SPP) ainsi que des Séminaires d'analyse des pratiques (ULiège) seront organisés et intégrés à l'évaluation du dispositif de terrain.

(Retour à la grille de formation)